

Sept Canadiens sur dix refuseraient de verser un sou pour sauver la Confédération

par André BÉLIVEAU

Sept Canadiens sur 10 refuseraient de laisser prélever un traitement de leur revenu hebdomadaire afin de maintenir le Québec au sein de la Confédération. Ce sont les fédéralistes du Québec qui affecteraient la plus forte somme à la poursuite de cet objectif (\$4,17 par semaine) alors que les Manitobains n'y consacraient en moyenne que \$1,27

et les Ontariens \$2,03. Dans l'ensemble du Canada, on établit la «valeur de l'unité nationale» à \$2,35 par semaine.

La grande majorité des Canadiens (environ 70 p. cent) pensent par ailleurs qu'un sentiment anti-Québec est en train de se développer au Canada anglophone et qu'un sentiment anti-Anglais se développe de même au Québec. Mais dans les deux cas, ce sont

les Québécois qui demeurent les plus sceptiques face à l'existence de ces phénomènes.

Voilà deux des conclusions les plus frappantes que l'on retrouve dans la première partie d'un vaste sondage commandé par la chaîne de journaux Southam Press Limited et réalisé par la firme torontoise Goldfarb Consultants Limited sur la perception que se font les Canadiens de

la présente crise constitutionnelle.

Les résultats de cette importante enquête seront publiés en sept tranches successives à compter d'aujourd'hui même dans les quatorze quotidiens de la chaîne, dans six autres journaux anglophones et dans LA PRESSE, qui en a obtenu les droits de publication exclusive en langue française.

C'est un tableau assez confus qui se dégage de ces textes: l'image, d'une part, d'un peuple inquiet, déchiré, divisé, tiraillé entre l'incompréhension et l'intolérance, et dont une importante fraction ne reculerait pas devant la violence et la force armée pour imposer à l'autre sa conception de la coexistence pacifique; d'un peuple, d'autre part, qui demeure optimiste, confiant en l'avenir,

davantage préoccupé de son bien-être matériel que de l'éclatement qui le menace.

Dans le premier texte de cette série, le sociologue Martin Goldfarb, principal responsable de l'enquête, résume ce paradoxe en affirmant que «la question du Québec ne suscite aucune paranoïa», mais que «l'état d'esprit de la nation est presque schizophrénique».

—Voir pages A 6 et A 7

la presse

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE
MONTREAL,
SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1977,
93^e ANNÉE, no 228,
242 PAGES, 15 CAHIERS

50 CENTS

Abitibi, Côte Nord 50c
ABONNEMENT: LUNDI AU SAMEDI \$1.40

METEO

Quelques périodes nuageuses
Minimum: 6 Maximum: 15
Demain: dégagé
Détails à la page A 2

sport

Québec appuie toujours Picard

Il n'est pas question du tout que les Nordiques de Québec, de l'Association mondiale de hockey, abandonnent le jeune défenseur Robert Picard. L'AMH ne peut toutefois pas approuver présentement son contrat avec l'équipe québécoise. Et ce, tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas été prouvé que la lettre d'entente signée par Picard avec les Capitals de Washington, n'avait pas la valeur d'un contrat officiel. Et au début de la soirée hier, Me Guy Bertrand, avocat du jeune défenseur, a pris la direction de Washington avec son client espérant en venir à une entente avec les Capitals, quitte à se montrer plus généreux dans les dédommagements.

—page C 1

Québec doit plus de \$4 milliards à ses employés

Au fil des années, la province de Québec a accumulé une dette de \$4,5 milliards envers les fonds de pensions de ses fonctionnaires, ce qui double presque sa dette réelle. Les gouvernements successifs ont en effet omis de verser leur quote-part des contributions aux différents régimes de retraite des employés du secteur public, ce qui a créé un très lourd engagement pour l'avenir, quand le nombre de pensionnés se mettra à augmenter. Le gouvernement, qui n'a pas accumulé de réserves, sera alors dans l'obligation d'emprunter des milliards de dollars. Pour alléger ce lourd fardeau, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a proposé dans son budget des mesures qui sont passées inaperçues. La première étape consistera à comptabiliser ces engagements, qui, pour l'instant, n'apparaissent même pas dans les livres. Par la suite, le gouvernement tentera de réduire progressivement sa dette.

—page A 9



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Visiblement à l'aise avec les enfants, le ministre Louis O'Neil a posé un moment hier avec ceux-ci, dans une garderie de Fabreville, où il a rencontré un groupe de citoyens dans le cadre de la tournée du Québec entreprise par les ministres du gouvernement Lévesque.

—page A 20

L'affaire Marion

La rançon n'est pas récupérée

par Michel AUGER
envoyé spécial de LA PRESSE

SHERBROOKE — Les deux émissaires choisis par les ravisseurs de M. Charles Marion pour effectuer le versement de la rançon exigée pour la remise en liberté du gérant de crédit se sont rendus dans un petit village de la région de Sherbrooke vers neuf heures hier soir afin d'effectuer la livraison de l'argent mais les ravisseurs n'ont pas cru bon récupérer les deux valises.

C'est à la suite d'un communiqué retrouvé un peu après six heures hier soir près de la résidence de la famille Marion, rue Murray, que les journalistes Normand Maltais et Claude Poirier se sont rendus sur une route secondaire à une trentaine de milles de Sherbrooke pour y déposer les valises contenant la rançon.

L'identité du deuxième émissaire n'a été connue qu'hier soir. Le reporter de CKVL a été choisi au début de la semaine pour remplacer Pierre Marion, le fils de 31 ans du gérant séquestré. Pour des raisons de sécurité le

fils Marion avait été écarté de cette affaire.

On ignore ce qui a pu empêcher les ravisseurs de prendre possession de l'argent versé par la Caisse populaire de Sherbrooke-est mais il n'est pas rare dans des cas de ce genre que l'on procède à plusieurs livraisons successives avant que la rançon ne soit finalement récupérée.

Selon certaines informations, il était possible qu'une deuxième tentative de livraison soit entreprise dès ce matin.

Quoi qu'il en soit il apparaît plus que probable que M. Marion sera libéré par ses geôliers en fin de semaine.

Quant aux patrons de M. Marion ils sont demeurés col et il a été impossible d'obtenir d'eux quelconque information que ce soit. Pour ce qui est de la Sûreté du Québec, ses porte-parole s'en sont tenus au «pas de commentaire» devenu presque rituel depuis le début de ce curieux enlèvement.

Cet enlèvement est unique depuis que les bandits ont com-

—Voir RANÇON, page A 2

Plaques d'immatriculation: pas de taxe pour les municipalités?

par Michel GIRARD

Le gouvernement du Québec songerait à retirer son projet de loi autorisant les municipalités à imposer une taxe de 30 p. cent sur l'achat des plaques d'immatriculation.

C'est ce qu'a laissé entendre le ministre de la Fonction publique, M. Denis De Belleval. Répondant aux questions du conseil de ville de St-Hubert dans le cadre de la tournée des ministres québécois à travers la province, il a été catégorique à ce sujet.

Après avoir constaté la présence

de journalistes dans la salle, il a précisé quelques instants après que sa déclaration devait être interprétée comme étant une «hypothèse» envisagée présentement par le Conseil des ministres.

Ce projet de loi, qui a pour but de donner une nouvelle source de revenus aux municipalités, a fait l'objet de nombreuses critiques de la part des édiles municipaux.

Ils sont d'accord avec le gouvernement pour que celui-ci leur assure de nouveaux revenus, mais ils ne veulent pas porter l'o-

deur de cette surtaxe aux yeux de leurs contribuables.

A St-Hubert, les citoyens ont même signé une pétition pour exprimer leurs doléances à l'endroit de ce nouveau pouvoir municipal de taxation.

Le ministre De Belleval a révélé que l'application de ce projet de loi posait de sérieux problèmes à cause de la difficulté de mettre en place des mécanismes bureaucratiques efficaces. Cette difficulté résulte de l'entrée en vigueur dans un proche avenir du

nouveau réseau de distribution des plaques d'immatriculation par le biais des caisses populaires et de l'assurance-automobile obligatoire.

En plus d'acheter dorénavant ses plaques dans les caisses, les automobilistes devront payer les frais de cette police d'assurance au même moment. S'il faut que la caisse du coin perçoive aussi la taxe de 30 p. cent sur les plaques d'immatriculation, la procédure comptable sera fort compliquée.

—Voir PLAQUES, page A 2



Tu avorteras dans la détresse

Une femme à laquelle on avait reconnu le droit thérapeutique et légal à un avortement, a accepté de raconter à LA PRESSE sa pénible odyssée, en se nommant et sans rien cacher de ce qu'elle a vécu. Mme Ghislaine Lavoie-Girard s'est racontée «pour que cela serve à changer les choses...»

—page E 20

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Nouveau coup des E.-U. au Concorde

—page A 12

sommaire

Arts et lettres: D 1 à D 21
— Horaires: D 10
Bandes dessinées: A 22
Bricolage: E 7
Bridge, échecs, timbres: J 5
Critique du samedi: E 5
Décès, naissances, etc.: B 4
Économie: A 9 à A 13
Éditorial: A 4
Êtes-vous observateur?: E 19
Jardins et maisons: E 8
La gastronomie: D 25
La grille des mordus: E 21
Le monde: B 1, B 2

Les maux de notre langue: E 2
Loisirs et récréation: A 23
Mon oeil sur Montréal: E 6
Mots croisés: A 22
Nos amies les bêtes: G 2
Petites annonces: E 9 à E 24,
F 1 à F 8, G 1 à G 8,
H 16 à H 22
Radio et télévision: E 6
Roman: — HOWARD HUGHES: F 1
Sciences: B 3
Sports: C 1 à C 8
— Chasse et pêche: C 5
— Poulin aux courses: C 4
Vacances-voyages: I 1 à I 8,
J 1 à J 6, K 1 à K 6
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 3

Carter: tour du monde en onze jours

—page B 1

Il y a 20 ans...

Depuis le lancement, il y a 20 ans, du premier sputnik, les réalisations de l'humanité, dans le domaine de la connaissance de l'espace sont extraordinaires.

Le programme spatial américain, par exemple, a permis le développement des ordinateurs électroniques qui sont en train de modifier le mode de vie américain. La présence actuelle, dans l'espace, de quelque 850 satellites permet de donner l'enseignement dans 5.000 villages de l'Inde.

La découverte de l'espace n'est donc pas seulement une affaire extra-terrestre. Elle a des retombées sans précédent sur le monde d'ici et promet d'améliorer bien davantage encore le sort des humains. Elle concerne bien plus que l'exploration de la nébuleuse représentée sur notre photo.

—page B 3

Trop de finissants en chômage: onze spécialisations professionnelles contingentées

par Mariane FAVREAU

Sur les quelque 70 spécialisations offertes au secteur professionnel des cégeps, onze sont contingentées cette année par suite d'une inadéquation entre le nombre de finissants et les besoins du marché du travail.

En effet, bien que 90 p. cent des finissants se trouvent assez facilement un emploi moins d'un an après la fin de leurs études, il y a des cas où la sonnette d'alarme doit être tirée: par exemple, 43 p. cent des finissants de techniques diététiques en 1976 étaient encore sans emploi à la fin de l'année; 35 p. cent en sciences naturelles; 40 p. cent en métallurgie (procédés).

Et à la fin de 1977, la situation devrait être catastrophique pour les techniques infirmières (non encore contingentées), comme elle l'est pour les techniques d'assistance sociale avec 33 p. cent de chômage pour les finissants de 1976.

Acoté de ces carrières traditionnellement féminines (diététique, assistance sociale, infirmière), des champs d'action plus récents ont déjà atteint une cote d'intégration difficile au marché du travail pour les finissants de cégeps. Comme celui de technicien en loisirs, en documentation, en médecine nucléaire, ou de spécialiste en techniques correctionnelles, en informatique.

Tous ces secteurs sont contingentés cet automne de même que les techniques suivantes: hygiène dentaire, garderie, aménagement, sciences naturelles, diététique, assistance sociale. Ce qui signifie que les collèges qui dispensent ces options doivent diminuer leur nombre d'étudiants par rapport à l'an dernier ou ne pas accroître leur clientèle dans ces secteurs.

Pour l'avenir, on devra même songer à fermer des options dans certains collèges, comme l'explique M. Claude Ruel, du Service de la recherche et du développement à la Direction générale de l'enseignement collégial du MEQ.

Les collèges se voient donc imposer un nombre d'élèves admissibles dans ces options

«dangereuses» avec une marge de 10 p. cent pour tenir compte des fluctuations. Théoriquement, le collège pourrait se voir couper les subventions pour les élèves supplémentaires à son quota dans une option donnée.

Cette mesure vise à mettre un frein au développement de certaines options et, souligne M. Ruel, peut n'être qu'une mesure temporaire suivant la conjoncture sociale et économique. En effet, certaines techniques sont liées de très près aux investissements sociaux du gouvernement; d'autres, au développement des industries.

Si la consultation se fait aussi bien avec les collèges qu'avec les entreprises avant de prendre des mesures de freinage, on signale que ces dernières ne planifient généralement qu'à court terme leurs besoins de personnel (6 mois) tandis que les collèges formeront pendant trois ans un étudiant dans une discipline donnée. D'où certaines difficultés de perspective.

Un portrait instructif

Le MEQ a deux sources d'information sur ce qu'il advient des finissants du collégial professionnel devant le marché du travail: «Relance», étude de la Direction générale de la planification du MEQ, et «Les finissants du secteur professionnel des cégeps et le marché du travail» publié par le ministère fédéral de la Main-d'œuvre.

C'est surtout ce dernier ouvrage (une mine d'or pour parents et étudiants incertains) qui a guidé le ministère pour continger les onze options cette année.

Chaque cégep possède son conseiller en main-d'œuvre dont la fonction est de «placer» les finissants de la promotion de décembre ou de celle de mai. C'est grâce à leurs données, compilées année après année depuis 1973-74, qu'on en arrive à obtenir un portrait clair de la situation des finissants dans chacun des champs d'études.

On y recense le nombre d'institutions qui donnent tel programme, le nombre de finissants, ceux qui obtiennent leur diplôme, qui poursuivent des études ou qui ne

sont pas disponibles pour fin de compilation. Puis l'on distingue ceux qui trouvent du travail dans leur spécialité ou à côté, et selon le temps que dure la recherche d'un emploi et le nombre de chômeurs qui restent à la fin d'une période de huit mois, on calcule une cote d'intégration au marché du travail.

C'est ainsi que d'un coup d'oeil, on peut saisir quels sont les secteurs où l'emploi est facile à trouver, moins facile, moyen, lent ou très lent. Une brève analyse de chacun des programmes explique la situation qui peut être simplement régionale, ou provinciale ou encore qui peut dépendre de ce que l'option est mal connue des employeurs. La concurrence avec les diplômés universitaires peut être un autre facteur de difficulté de placement des techniciens.

Cependant, comme le signale M. Serge Vallée, conseiller en main-d'œuvre au cégep du Vieux-Montréal, chacun des rapports annuels ne tient pas compte des surplus accumulés de finissants non placés à la fin de l'année précédente. Si bien qu'une option qui était déjà saturée il y a trois ans et qui continue de l'être en 1976, comme les techniques diététiques, n'offre que peu d'espoir dans les prochaines années quant aux débouchés.

Par contre, une option comme les techniques infirmières où depuis toujours les étudiantes étaient embauchées dès la fin de leur stage, subit une évolution marquée, cette année. Sur 141 finissantes, il en reste encore 76 à placer sans compter les 50 qui arriveront en décembre et cela, uniquement au Vieux-Montréal. Sans doute un contingentement en vue pour l'an prochain.

(Curieusement, les collèges privés ne sont pas touchés par les mesures du contingentement imposées par la Digec, puisqu'ils relèvent d'un autre service.)

Les responsables espèrent que ce genre d'information dépasse le cercle restreint des spécialistes pour tomber dans les mains des professeurs d'information scolaire, au secondaire. C'est avant de passer au cégep que l'élève a besoin d'avoir une vue assez précise de ce qu'il attend s'il choisit telle ou telle spécialité.



Hier, «on» a magané l'auto d'Achille Paulin: pare-brise cassé, les quatre pneus crevés. Suzanne Paulin offre une récompense de \$500 à la personne qui dénoncera le ou les coupables, preuves à l'appui. Il semble d'ailleurs qu'il y ait des témoins à ces tracasseries du 144 dont est victime Achille Paulin.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

Malgré les harcèlements, Paulin n'a pas l'intention d'abandonner

par Madeleine BERTHAULT

En trois mois de travail, Achille Paulin, ce plombier qui, avec l'aide de son épouse Suzanne, a osé contester «Dédé» Desjardins, n'a presque pas cessé d'être harcelé par le local 144.

Paulin a plus ou moins supporté les tracasseries, mais hier c'était la goutte d'eau qui faisait déborder le vase. «On» a «magané» sa voiture, stationnée sur le terrain de la Shell où il travaille pour un sous-contractant de la raffinerie: Macco Maintenance.

«Demain, qu'est-ce que ça sera?» s'inquiète le couple Paulin. Depuis qu'il travaille, à la suite d'une injonction émise par le juge Samuel Bard et ordonnant au local 144 de le placer sur le chantier et de lui laisser la paix, Achille Paulin en a vu de toutes les couleurs.

«Les premiers jours, beaucoup

de gars ne voulaient pas travailler avec moi, ils m'accusaient d'être scab parce que j'avais pris des procédures contre l'union (l'injonction pour avoir du travail)».

Ensuite, les cartes de poinçon de Paulin, pour enregistrer ses heures de travail, ont été deux fois déchirées et deux autres fois elles ont «disparu». Hier, on s'attaquait à sa voiture, une petite Toyota 1971. La police de la CUM a été mandée sur les lieux, un rapport a aussi été fait à la SQ, qui a ouvert une enquête.

A partir de lundi, Paulin stationnera son auto à l'entrée principale de la Shell sous la surveillance du chef de la sécurité de la raffinerie. Ce dernier conservera également, dans sa poche à-t-il précisé, la carte de poinçon de Paulin.

Selon le couple Paulin, la «petite clique» du 144 veut obtenir

soit que Macco Maintenance renvoie Paulin, soit que ce dernier, exaspéré, quitte de lui-même son travail. Mais «il n'en est pas question» souligne le plombier-tuyauteur de 38 ans. Pour l'instant, toute l'affaire est entre les mains de l'avocat... Ça fera une 3e cause devant les tribunaux.

Rappelons en effet que les dirigeants du 144 sont en appel de l'injonction. Il y a ensuite l'action en dommages-intérêts pour perte de salaire pendant sept mois. Maintenant c'est l'affaire de l'auto.

Soulignant qu'au 144 la violence et l'intimidation sont monnaie courante, Suzanne Paulin ajoute que les raffineries sont «le Klondike du 144» et que c'est là que «Dédé» a sa clique d'une centaine de fiers-à-bras. Les Paulin se demandent ce que le gouvernement attend pour faire «le grand ménage là-dedans»...

PRODUITS D'AMERIQUE DU SUD

- Disques du Chili, Argentine, Brésil, Colombie...
- Livres — journaux — revues en espagnol.
- Vêtements et accessoires de cuir.

MAISON SUD AMERICAINE

109 est, rue Rachel

Montréal, Québec

845-9311

Saviez-vous que...
...le Docteur Baingore peut retirer l'émul de votre baingore à domicile, sans la retirer de son emplacement?
Pour renseignements: 637-6797

VOULEZ-VOUS CESSER DE FUMER?

- La technique des images subliminales qui transmet des messages directement à l'inconscient.
- Le traitement est dirigé par une équipe de médecins et par des spécialistes en toxicomanie.

CLINIQUE DE DÉSINTOXICATION POUR FUMEURS — POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE

300 est, boul. de la Concorde, Laval

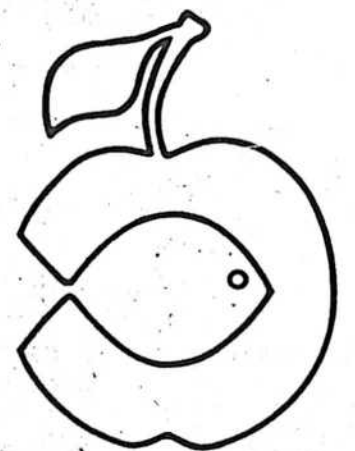
Tél.: 667-3020

RAT MUSQUE KOLINSKY LOUP
FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
Stationnement gratuit
527-8664
Laurent Pouliot, pres.

ELLE & LUI
MANTEAUX CHAPEAUX
NOS SPECIALISTES
VOUS CONSEILLERONT A TRAVERS UN CHOIX VARIE
VISOUS, LOUTRES, PHOQUES, CHAT SAUVAGE, RAT MUSQUE, RENARD, CASTOR, MARTRE
E. TURGEON FOURRURE INC.
MANUFACTURIER
8039, rue Saint-Denis 382-1330

Reid
Sigle de la qualité
CASTOR LONG POIL POUR DAMES
C'est chaud, c'est nouveau, c'est naturel, c'est beau.
Il ne faut pas oublier non plus son prix très raisonnable, choisissez le votre dès maintenant, là où vous obtenez toujours la plus belle qualité possible pour le prix.
\$995 et plus
Reid Fourrures Inc.
1473, rue Amherst — 522-3181
Reid pour le choix, la qualité, le service, le prix.

FRUITS et LÉGUMES FRAIS POISSONS et FRUITS DE MER



155, boul. des Laurentides

Pont-Viau, Québec

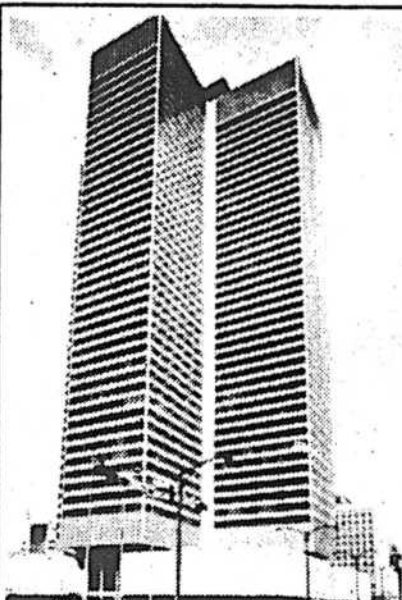
Pourquoi pas...

Ouvert tous les soirs

jusqu'à 9h00 p.m.

Les samedis et dimanches

jusqu'à 6h00 p.m.



1, Place Ville-Marie

suite 3235

Tél.: (514) 871-8521

Montréal, Québec

POURQUOI PAS?

L'adresse la plus prestigieuse de Montréal à votre service

Option I:
Bureau meublé avec service de secrétariat à compter de \$350 par mois.

Option II:
Plan d'identité \$105 par mois incluant taxes d'eau et affaires, bureau occasionnel 16 heures par mois sans frais.

Option III:
\$20 par mois pour une adresse postale et service de courrier.

Pour information, appelez:

(514) 871-8686

(514) 871-8521

L'ATELIER DU CONTROLE MENTAL ACM INC.

MIEUX AGIR POUR REUSSIR SA VIE

Nos méthodes purement mentales vous permettront d'utiliser toutes les ressources qui sont en vous: détente, concentration, intuition, communication avec votre moi intérieur, échanges avec autrui, attitude positive, modification des mauvaises habitudes, retrouver le sommeil, vivre des expériences suprasensorielles étonnantes, découvertes des facultés insoupçonnées qui dorment en vous.

SOIREE D'INFORMATIONS:

(sans frais ni obligation)

Lundi 26 septembre à 19h30

MATINEE D'INFORMATIONS:

Lundi 3 octobre à 13h

SYMPOSIUM

Samedi 22 octobre et dimanche 23 octobre

HOTEL SHERATON MONT-ROYAL

Mezzanine 38, 1455, rue Peel

Tél.: 845-4473

Heures de bureau
Lundi au vendredi
de 9h30 à 18h

VASTE CHOIX AU CARREFOUR DE LA FOURRURE

Les marchands dont les noms figurent ici vous invitent à profiter dès maintenant des valeurs exceptionnelles qu'ils sont en mesure de vous offrir à des prix non moins exceptionnels. Vous y gagnez toujours en visitant le Carrefour de la fourrure.



Reid Fourrures Inc.

1473, rue Amherst

Assolin

Assolin Fourrures

1439, rue Amherst

Stationnement à l'arrière



Laberge, Chevalier,

1475, rue Amherst

Robert

Robert Fourrures

1439, rue Amherst

cuisiform



NOUVEAU et EXCLUSIF

INSTALLEZ VOUS-MEME VOTRE CUISINE EN QUELQUES HEURES A PEINE!

Oui avec "Gacon" c'est réalisable! Installez vous-même votre propre cuisine "sur mesure" sans clou ni marteau. C'est presque un jeu d'enfant!

Encore plus solides que les armoires ordinaires, les éléments "Gacon" exclusifs à Cuisiform permettent aussi une installation professionnelle que vous effectuez vous-même.

Profitez de notre Vente Très Spéciale: **30%** de réduction sur le prix courant.

"GACON". Le dernier caprice de votre cuisine! Service "Avant Vente" sans obligation: estimation, mesure, etc.

En exclusivité chez Cuisiform, 4780 ouest, rue Jean-Talon, (514) 731-3841.

les Canadiens et leur pays (I)

Le Québec doit jouer le jeu selon les règles fixées par le Canada

EN APPARENCE, les Canadiens agitent les drapeaux du patriotisme avec plus de ferveur que jamais et parlent bien haut d'unité nationale. Mais si on y regarde de plus près, on trouve une nation pétrée de préjugés et qui semble s'y enfoncer de plus en plus.

Or, tandis qu'ils brandissent leurs drapeaux, les Canadiens anglophones donnent clairement à entendre qu'ils ne feront, personnellement, que peu ou pas de sacrifices pour garder le Québec au sein du Canada.

Il faut maintenir l'unité, disent-ils, mais cela signifie que le Québec doit jouer le jeu selon les règles fixées par le Canada.

C'est dans cet état d'esprit sombre, et même farouche, que se retrouve le pays aujourd'hui, ainsi que le démontre une vaste étude menée d'un océan à l'autre pour le compte de Southam Press Ltd., de Toronto, et qui portait sur les façons de voir des Canadiens. Cette enquête a été conçue et réalisée par la firme Goldfarb Consultants Limited, de Toronto.

Les réponses tracent le portrait d'une nation qui se dit convaincue que les Canadiens peuvent résoudre leurs problèmes. Mais elles font également ressortir la grande confusion et la méfiance qui ont gagné le pays. Et tout au long de cet important débat, on peut noter la volonté des citoyens de voir leur province respective prendre une plus grande part dans le gouvernement du pays, tandis que le rôle du fédéral, à Ottawa, diminue.

L'esprit d'unité était tel que, si un référendum national avait été tenu en juillet, huit sur dix de tous les Canadiens se seraient prononcés contre la séparation du Québec. Parmi les Québécois, la proportion aurait été de plus de sept sur dix, alors que dans l'Ontario et les Maritimes le résultat aurait été de neuf personnes contre et une pour.

La fierté d'être Canadiens...

Selon le sociologue Martin Goldfarb, si l'on veut conserver toute sa force à ce parti-pris en faveur de l'unité, il faut fournir à la population des explications fermes et précises sur les avantages qu'il y aurait à garder le Canada en un seul bloc. «En ce moment, déclare-t-il, le Canada avance à tâtons. Il est en plein purgatoire et pourrait, d'après les données recueillies, s'engager dans n'importe laquelle d'un grand nombre de directions.»

La perception des préjugés est élevée. Sept Canadiens sur dix (au Québec, ils sont six sur dix) estiment que les Canadiens francophones ont des préjugés contre les anglophones. La même proportion considère qu'un sentiment anti-Québec se développe à travers le Canada, tout autant qu'une réaction anti-Anglais au Québec. Cette opinion est partagée par à peine plus de la moitié des Québécois.

Presque six Canadiens anglophones sur dix jugent que le Québec n'a pas légitimement lieu de se plaindre; au Québec même, les points de vue sont également divisés sur ce point. Cependant, selon huit non-Québécois sur dix, la compréhension entre francophones et anglophones n'est que passable, sinon médiocre. Seule la moitié des Québécois sont de cet avis; ils étaient presque aussi nombreux à trouver que cette compréhension mutuelle était bonne ou excellente.

Il faut diminuer la part du fédéral

Pourtant, malgré tous les débats et réflexions autour de cette question, les Canadiens, d'où qu'ils soient, jugent qu'Ottawa devrait consacrer ses énergies à lutter contre le chômage et l'inflation au lieu de combattre le séparatisme. Le Québec lui-même est ici dans la bonne moyenne.

Des alternatives ont été proposées aux personnes interviewées, à qui l'on demandait quelle option devrait se voir accorder la priorité par le gouvernement fédéral. Elles se sont prononcées à trois contre une pour le chômage plutôt que la séparation. L'inflation a rallié sept voix contre

1A

Croyez-vous qu'un sentiment anti-Québec est en train de se développer parmi le Canada anglophone?

	% des réponses								
	Ensemble du Canada	Régions C.-B.	Alberta	Sask.	Manitoba	Ontario	Québec	Maritimes	Fédéralistes extrêmes
Oui	67.9	67.4	71.5	74.0	77.9	76.1	53.9	66.1	68.4
Non	29.8	26.5	26.5	24.3	22.1	22.9	43.7	28.7	29.4

1B

Croyez-vous qu'un sentiment anti-Anglais est en train de se développer au Québec?

	% des réponses								
	Ensemble du Canada	Régions C.-B.	Alberta	Sask.	Manitoba	Ontario	Québec	Maritimes	Fédéralistes extrêmes
Oui	68.7	69.1	76.8	71.2	68.4	78.0	53.0	69.7	70.9
Non	27.6	20.8	17.6	24.7	29.0	19.2	46.5	22.3	25.0

trois pour la séparation et cinq contre quatre dans le cas du chômage. Même la volonté de ralentir l'expansion du gouvernement s'est révélée une priorité plus importante que la séparation, la proportion étant de six pour et quatre contre, sauf au Québec où les avis étaient divisés également.

Ces priorités, affirme Goldfarb, signifient que la confiance des Canadiens en l'unité n'est pas ébranlée au point qu'ils voudraient voir délaisser des questions économiques plus urgentes. «Leurs intérêts primordiaux demeurent restreints, à court terme et se rapportent à des sujets qui les touchent naturellement de près.

«... En réalité, la question du Québec ne suscite aucune paranoïa, ni dans cette province ni dans les autres. Dans un sens, l'unité est un sujet de luxe qu'on ressort quand tout le reste va bien ou fonctionne sans à-coups.»

Si, pour le moment, les Canadiens ne veulent pas trop s'en faire à propos de l'unité, ils n'ont pas non plus l'intention de payer beaucoup pour elle.

Le mécontentement régional

A l'extérieur du Québec, on ne prend guère au sérieux la thèse qui veut que le Canada soit un

pays composé d'Anglais et de Français, ce qui est pourtant l'avis de 43% des Québécois. Ailleurs, plus de sept personnes sur dix ont adopté la notion de la «mosaïque», formée de diverses ethnies.

Quoi qu'ils puissent penser des origines du Canada, les Canadiens manifestent fort peu d'optimisme quant à la situation du pays, actuellement et pour les prochaines années. Moins de quatre citoyens sur dix croient qu'elle s'améliorera un peu ou totalement. Ils sont légèrement moins nombreux à penser que les choses empireront en tout ou en partie, et un tiers ne prévoit aucun changement.

Mais en Alberta, où sept habitants sur dix trouvent qu'ils vivent dans une province très prospère, quatre sur dix envisagent l'avenir avec pessimisme. Près de la moitié des Manitobains partagent ce point de vue. Chose étrange, c'est au cœur de la tempête que tout va pour le mieux. Un Québécois sur dix est «extrêmement satisfait», et un autre tiers se dit satisfait. Goldfarb remarque que, en général, les Québécois obtiennent des cotes plus élevées pour ce type de réponse émotive. Mais on trouve également parmi les plus satisfaits d'entre eux une forte proportion de séparatistes.

Son interprétation globale est la suivante: «Un sentiment de frustration générale s'est répand

du dans l'ensemble de la population.»

À propos d'un autre point, il note que l'état d'esprit de la nation est «presque schizophrénique». Cette schizophrénie résulterait des divergences de points de vue à l'intérieur de notre système fédéral, lesquelles sont provoquées par des fidélités régionales très marquées et par des sentiments contradictoires, au sein des régions, à propos des avantages qu'il y a à faire partie du Canada.

«Nous payons plus, régentons donc!»

Seules trois provinces sont «très prospères», au dire de la plupart de leurs habitants. C'est l'avis de sept citoyens sur dix en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. À peine la moitié de tous les Canadiens estiment qu'ils participent «un tant soit peu ou dans une assez forte mesure» à la prospérité du Canada.

Et le pourcentage de Canadiens qui estiment que leur province retire davantage de la Confédération que ce qu'elle y apporte ne dépasse nulle part 10%, sauf au Québec (12%).

Partout, c'est une proportion finalement plus importante qui juge que la contribution de leur province au Canada est supérieure à ce qu'elle obtient en retour. En Colombie-Britannique et en Alberta, 50 et 56% des habitants le croient. En Ontario et en Saskatchewan, 45% de la population pense de même, et le pourcentage est de 43% au Québec.

Hors du Québec, six Canadiens sur dix considèrent que cette province reçoit plus du Canada qu'elle n'y apporte et que, dans son cas, il s'agit en un sens d'un drainage plutôt que d'une contribution.

Goldfarb observe: «C'est là un point fondamental si on veut comprendre l'attitude adoptée par certains, au Canada anglais, face aux relations avec le Québec, ainsi que leur état d'esprit vis-à-vis du mouvement séparatiste québécois.

«Dans la mesure où l'on considère que le Québec dépend, sur le plan économique, du reste du Canada, les séparatistes québécois ne paraissent pas être en situation de force pour négocier.

«Il en résulte que, de l'avis des Canadiens anglais, ce sont eux qui sont bien placés pour négocier et pour régenter le Québec. Mais il est manifeste, tout au long de l'enquête, que les gens qui vivent en dehors du Québec ont une attitude pétrée de préjugés envers cette province. Et il est possible que ces positions

outrecuidantes, qui ne reposent sur rien et irritent les Québécois, contribuent à l'éclatement du Canada.»

L'indépendance, un sujet de luxe

Selon un tiers des Québécois, il existe, dans leur province, un très fort sentiment d'identité régionale. Mais les données recueillies par Goldfarb démontrent que ce sentiment est encore plus prononcé ailleurs. Dans les Maritimes et en Colombie-Britannique, plus de quatre habitants sur dix estiment que le régionalisme est «très fort». Ils sont quatre sur dix à penser de même en Alberta et un sur trois en Ontario.

Cela veut dire, note Goldfarb, que les autres régions du Canada ont trouvé le moyen de développer une identité régionale marquée à l'intérieur des frontières canadiennes sans pour autant éprouver le besoin de se séparer.

L'idée que le séparatisme des provinces de l'Ouest a fait son temps est peut-être aussi forte, cependant, que le régionalisme. Seulement un habitant des Prairies sur dix voterait pour se séparer du Canada, avec ou sans liens économiques. En Colombie-Britannique, la proportion est encore plus faible.

Mais il y a bien d'autres indices d'un mécontentement à l'échelle régionale. Seuls l'Ontario (sept personnes sur dix) et le Québec (à peine un peu plus de la moitié) trouvent que leurs intérêts sont bien servis par l'actuel processus décisionnel du fédéral. Les huit autres provinces ont répondu par un non catégorique, qui atteint 63% dans les Prairies.

Ce sentiment est encore plus accentué quand il s'agit des décisions prises par des sociétés canadiennes dont les sièges se trouvent à Toronto et à Montréal. Six personnes sur dix se déclarent satisfaites en Ontario, mais ce n'est le cas pour aucune autre province. Près des trois quarts des habitants des Maritimes se sont dits mécontents.

Un sentiment de frustration générale

Goldfarb résume cet état d'esprit en ces termes: «La séparation n'est pas une réalité. La frustration et un ordre nouveau, si. Il semblerait qu'il soit nécessaire de repenser les fondements de tout le processus politique et du système gouvernemental, quand autant de gens, à travers tout le pays et non seulement au Québec, se sentent exclus.»

Il poursuit: «On se disputera le pouvoir décisionnel en ce qui a

trait aux questions économiques. Le Québec a vraiment fourni aux autres régions l'occasion de négocier une meilleure entente. Si le pays veut rester uni, il faudra procéder à certains remaniements. Si on entreprend à la fois des négociations et des démarches en vue de diminuer la part du fédéral, le pays, en fin de compte, s'en trouvera renforcé.»

Pour les Canadiens de toutes les régions, un meilleur partage des ressources constitue une préoccupation majeure. Mais, souligne Goldfarb, il faudra résoudre le problème de la répartition. «Certains disent qu'ils veulent partager et réclament du même souffle plus de pouvoir au niveau provincial. D'autres veulent tout garder. Cela pourrait entraîner l'éclatement du pays et rendre l'unité impossible, à moins qu'on n'en arrive à une adhésion plus profonde à propos du partage.

«... La solution envisagée consiste à donner moins de pouvoir au fédéral et davantage aux régions et aux provinces. Le défi réside au niveau du processus fondamental de la représentation populaire.

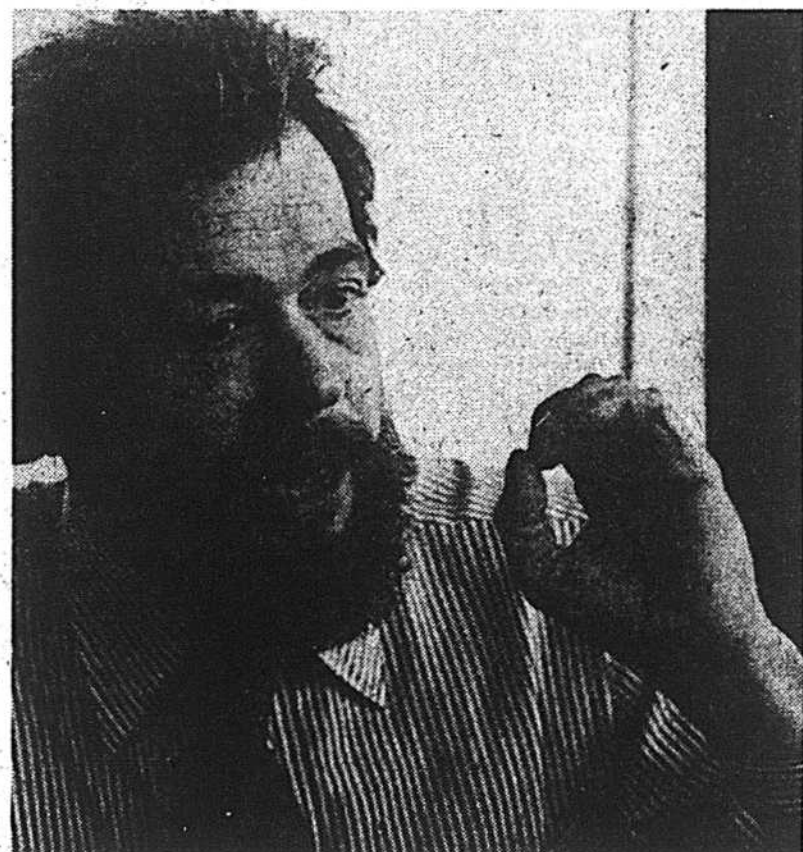
«On souhaite fortement en arriver à une certaine forme de représentation régionale dans l'élaboration des décisions au niveau fédéral, question qui ne manquera pas de surgir si et quand des négociations seront amorcées en vue d'une nouvelle entente avec le Québec, que ce soit dans le cadre ou en dehors de la Confédération.»

Un mur de préjugés à l'insu du Québec

C'est là un lourd programme, comportant de nombreuses tâches à accomplir pour que, au cours des prochaines années, la nation retrouve un état d'esprit pacifique. Mais nous finirons quand même sur une note plus optimiste.

Nous sommes, aujourd'hui, sept sur dix à nous dire «profondément fiers» d'être Canadiens, quoique la proportion soit inférieure à la moitié au Québec. Près de huit sur dix d'entre nous se conçoivent d'abord comme Canadiens au lieu de se définir en fonction d'une région, mais chez les Québécois francophones, le pourcentage dépasse tout juste cinquante pour cent.

Et huit à neuf citoyens sur dix se disent finalement satisfaits de voir que nous savons qui nous sommes — que notre identité est séparée et distincte de celle des Américains.



M. Marc Bélanger, sociologue, vice-recteur de l'Université du Québec à Montréal, a participé à l'enquête à titre d'expert-conseil francophone.

1C

Croyez-vous que les Canadiens francophones nourrissent des préjugés contre les Canadiens anglophones?

	% des réponses								
	Ensemble du Canada	Régions C.-B.	Alberta	Sask.	Manitoba	Ontario	Québec	Maritimes	Fédéralistes extrêmes
Oui	70.8	77.2	76.0	80.3	70.5	74.9	58.7	73.7	69.1
Non	27.5	19.4	22.2	17.6	27.7	23.2	40.7	24.2	29.0

À la place de l'autoroute est-ouest Des logements coopératifs, disent quatre députés du «bas de la ville»

par Marc DORÉ

Quatre députés du «bas de la ville», dont trois membres du cabinet, suggèrent que les terrains qui resteront inutilisés à la suite de la décision du ministre des Transports de ne pas prolonger l'autoroute est-ouest servent à la construction de logements et à l'aménagement d'espaces verts.

MM. Robert Burns, député de Maisonneuve et ministre d'Etat à la réforme parlementaire et leader du gouvernement, Claude Charron, député de Saint-Jacques et ministre délégué au haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, Camille Laurin, député de Bourget et ministre d'Etat au développement culturel et Guy Bisailon, député de Sainte-Marie, rejettent les recommandations du CTRM qui voulait faire de ces terrains, déjà propriété du gouvernement du Québec, une piste cyclable et des jardins potagers.

Pour le porte-parole du groupe, le député Guy Bisailon, il importe de rendre le plus rapidement possible la décision de bloquer la construction de l'autoroute et favoriser l'implantation de logements. Ceux-ci viendraient de toute façon remplacer les logements détruits.

Selon la décision qui semble arrêtée au ministère des Transports, l'autoroute, qui pousse ses voies jusqu'à la hauteur des rues Saint-Denis - Saint-Laurent, serait prolongée jusqu'à la rue Papineau, puis complétée, en surface, par un boulevard de type urbain, avec terre-plein central, jusqu'à la rue Dickson. Le gouvernement du Québec aurait ainsi entre les mains environ 220,000 verges carrées (près de 2 millions de pieds carrés) en une bande située au nord du boulevard Notre-Dame et variant en largeur de 90 à 105 pieds, soit le reste des terrains qu'aurait mangé l'autoroute.

Or, il y a mieux à faire avec ces terrains que ce que proposent les fonctionnaires qui ont produit le rapport de CTRM, pense M. Bisailon.

D'une part, parce que le Conseil des ports nationaux a déjà donné son accord de principe à la construction d'une piste cyclable sur ses propriétés situées sur la rive du fleuve, donc dans un milieu plus propice au cyclisme. D'autre part, parce que l'aménagement de potagers ne semble pas être la préoccupation première des gens du quartier, plus intéressés à obtenir des logements.

Types de logements

Le projet, que les quatre députés veulent rendre public d'ici six semaines, permettrait la construction d'un foyer pour vieillards et de HLM, mais serait principalement orienté vers une formule coopérative.

Chacun de la quinzaine de quadrilatères situés entre les rues Fullum et Viau serait occu-



pé par une coopérative d'habitation comprenant une trentaine de logements. Les promoteurs estiment que leur projet permettrait ainsi la mise sur le marché d'environ 600 à 1,000 nouveaux logements qui viendraient remplacer les 1,000 détruits pour faire place à l'autoroute. Ces habitations pourraient être assez facilement isolées du boulevard Notre-Dame par une ceinture antibruit et par des arbres.

La formule coopérative permettrait également, selon M. Bisailon, de récupérer les immeubles immédiatement au nord de la bande de terrain visée par le projet, et qui sont pour plusieurs à l'abandon depuis le passage des démolisseurs.

Sans compter que la construction de ces logements s'avérerait rentable pour le quartier à un double titre: soit en fournissant du travail aux gens du quartier durant sa phase d'implantation et en augmentant la clientèle des petits commerces des rues Sainte-Catherine et Ontario, durement affectés par les démolitions engendrées par l'autoroute est-ouest.

Financement

Quant au financement d'un tel projet, il ne poserait pas de problème majeur, estime le député Bisailon. Les HLM et le foyer pour vieillards peuvent être construits en vertu des programmes gouvernementaux.

Le gouvernement étant par ailleurs déjà propriétaire des terrains (qui ont coûté \$90 millions), il pourrait les mettre, sans frais, à la disposition des coopératives qui pourraient se financer par le biais de la SCHL et bénéficier en plus d'avantages fiscaux que pourrait leur consentir la municipalité.

Selon les indications de M. Bisailon, le coût de construction d'une quinzaine d'îlots d'habitation coûterait entre \$6 et \$10 millions.

Centre-sud: la maison Robin-Beaudry peut enfin accueillir ses occupants

par Jean-Pierre BONHOMME

Après plus de trois années d'efforts soutenus qui ont brisé toutes les résistances bureaucratiques et politiques, la première demeure montréalaise du quartier centre-sud a été rénovée et ses premiers occupants viennent d'emménager.

L'événement a un caractère extraordinaire, presque invraisemblable, parce que toute l'organisation gouvernementale est à présent orientée en fonction de la construction neuve impersonnelle pour les classes relativement aisées.

En réalité les subventions accordées par le gouvernement fédéral (la SCHL) et la municipalité pour la rénovation de la maison Robin-Beaudry n'ont pas suffi à permettre aux huit occupants de se loger à des prix accessibles. Il a fallu que deux fonds privés chrétiens viennent au secours des travailleurs sociaux initiateurs de la corporation sans but lucratif actuellement propriétaire, la Corporation des Habitations communautaires centre-sud.

Les huit familles occupantes — 28 personnes dont 12 enfants — ont invité le quartier à participer, aujourd'hui, aux fêtes d'inauguration. Elles savent que sans le concours de la Fondation Ignace Bourget et de la Corporation de promotion de la famille ouvrière Marie-Valérie, elles n'auraient pas pu améliorer leur sort et occuper leurs cinq pièces pour le prix moyen de \$118 par mois. Avec les seules subventions gouvernementales le prix moyen aurait été de plus de \$200 par mois, ce qui n'est pas accessible, par exemple, à une mère de famille élevant seule ses quatre enfants. Les deux fondations ont créé une réserve de \$100,000 pour venir en aide aux organisateurs.

Les subventions de la SCHL (\$47,000) et celles de la municipalité (\$20,000) ont néanmoins contribué à réaliser le projet Robin-Beaudry. Toutefois, en modifiant

l'évaluation foncière d'une manière radicale, la Ville de Montréal va récupérer sa mise (sa «subvention») en cinq ans. Avec ces appuis concertés la société sans but lucratif pourra rembourser son prêt hypothécaire de \$136,000 en trente ans.

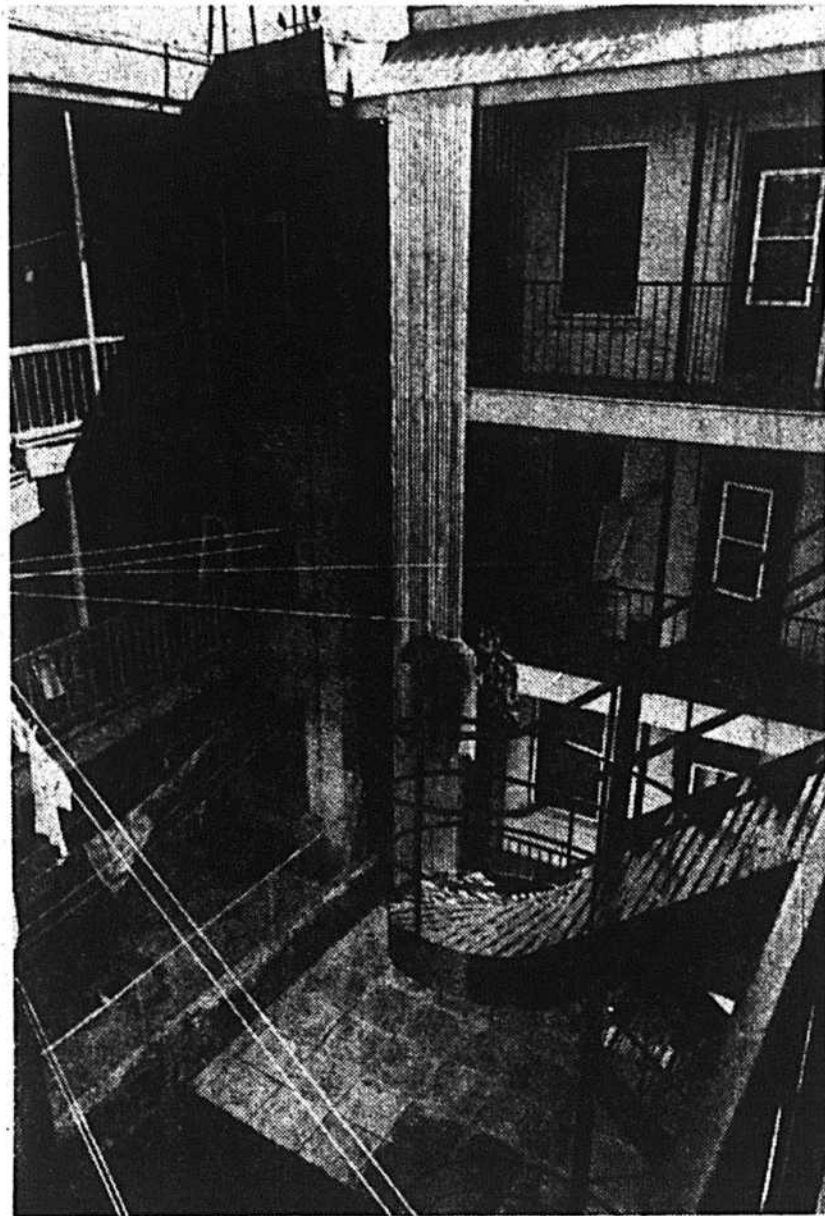
Continuité

Les administrateurs de la Société communautaire, MM. Jean-Guy Lagüe et Claude Watters, et le Groupe de recherches techniques qui leur ont apporté une aide administrative et architecturale, comptent poursuivre leur travail pour faire tomber les pires obstacles à la généralisation de la rénovation et de la restauration des «belles» demeures montréalaises. Ils ont notamment fait l'acquisition d'une maison voisine et ils espèrent convaincre les autorités responsables de permettre une rénovation et une restauration sans le concours des fondations privées.

L'un des moyens, estiment-ils, consiste en l'octroi des subventions à l'achat des maisons délabrées. (La maison Robin-Beaudry, qui a coûté \$14,000, a subi des transformations valant près de \$200,000). Un second moyen consiste en une réduction de la taxe municipale, au moins pour les années de départ. Un autre touche l'appui qui devrait être accordé à la restauration proprement dite, c'est-à-dire à la reconstitution d'ordre historique ou esthétique dont la réalisation coûte relativement cher.

«Les logements des quartiers centraux, expliquent les administrateurs populaires, sont plus délabrés qu'ailleurs. Ils exigent une restauration plus coûteuse; pourtant ce sont les mêmes politiques qui s'appliquent partout, des politiques qui s'inscrivent dans la logique du logement-marchandise-instrument-de-profit et qui vont à l'encontre de tout ce que l'on peut qualifier de droit social au logement.»

Les critères de rénovation de la



La rénovation de la maison Robin-Beaudry rehausse tout le pâté de maisons du quadrilatère. Les organisateurs communautaires vont s'attaquer maintenant à la demeure de gauche afin de compléter l'ensemble. Ils espèrent que les gouvernements vont réviser leurs critères pour permettre une restauration extérieure et intérieure dans le respect du style original.

société fédérale de prêts n'ont malheureusement pas tenu compte de la personnalité des

logements montréalais; les architectes non plus du reste. Il ne subsiste que six pieds de rampes d'escalier pour rappeler, à l'intérieur, les méthodes de construction traditionnelles. Les moultures, les cadres de portes solides et bien proportionnés, tout ce qui n'était pas «homogénéisé», en somme, a été enlevé, saccagé. La SCHL a exigé et obtenu que l'on reproduise, à l'intérieur des vieux murs, la formule du bungalow bon marché sans style.

Les administrateurs soulignent enfin que la publicité à faire à cette réussite, l'une des rares à Montréal, ne doit pas faire croire que la question du logement est entre bonnes mains. «Ce serait, disent-ils, jeter de la poudre aux yeux des gens, les endormir et nous leurrer.»

Ils apportent pour preuve qu'un groupe de médecins a récemment acheté presque toutes les maisons du quadrilatère Sherbrooke, Saint-André, Ontario et Saint-Timothée.

Les organisateurs communautaires regrettent que leurs demandes de renseignements auprès du directeur du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, M. Guy Legault, soient demeurées sans réponse. Ils soulignent que depuis l'envoi de cette demande d'informations, faite à l'été de 1976, le groupe de médecins a fait démolir, «vraisemblablement pour réaliser un gros projet», 55 bons logements urbains.



Les administrateurs de la corporation sans but lucratif «Les habitations communautaires Centre-sud», MM. Claude Watters, à gauche, et Jean-Guy Lagüe, à droite, sont décidés à poursuivre leurs efforts pour que les bons logements des quartiers centraux soient rénovés sans l'aide des œuvres charitables. On les voit ici devant la maison Robin-Beaudry dont ils viennent de terminer la rénovation. Avant le début des travaux le printemps passé, les huit unités de logement avaient été abandonnées.

La Super
c'est
Superbe
\$5 1 chance sur 125

1^{er} LOT - MAINTENANT DEUX OPTIONS

\$1 1/2 MILLION*

*\$100 000 COMPTANT ET \$100 000 PAR AN PENDANT 14 ANS

OU

\$1 MILLION

COMPTANT

À VOTRE CHOIX

21 OCTOBRE

dépêches

MARC ROMULUS, un des onze détenus politiques graciés par le régime Duvalier et frappés d'une mesure d'expulsion, serait prochainement embarqué dans un avion régulier à destination du Canada. L'ambassade canadienne garde un mutisme absolu sur cette affaire, mais le gouvernement d'Ottawa serait en train d'examiner la requête haïtienne. Les autres partiraient pour la France. En attendant leur départ, ils se trouvent aux Casernes Dessalines de Port-au-Prince.

MADRID s'est réveillée hier sans journaux. Les journalistes et les employés de presse de la capitale espagnole ont observé une grève de 24 heures pour protester contre un attentat à la bombe qui a coûté la vie à une personne et blessé dix autres dans les locaux de la revue libérale «El Pápus» il y a trois jours à Barcelone. L'attentat a été revendiqué par un groupe d'extrême-droite, l'Alliance apostolique anticommuniste. Dans un communiqué, ce mouvement affirme avoir agi par amour pour l'Espagne et pour ne pas la voir tomber aux mains de «l'horrible monstre communiste».

LES NEUF demandent aux Etats-Unis de revenir sur leur décision de quitter l'Organisation internationale du travail ou tout au moins de retarder d'un an leur retrait. Dans une lettre envoyée au président Carter, il y a deux jours au nom des gouvernements des Neuf, le premier ministre belge Léo Tindemans exprime l'espoir que les Etats-Unis renonceraient à leur décision de quitter l'OIT. Washington a accusé l'OIT d'avoir une attitude anti-occidentale trop marquée.

LE PAPE Paul VI a exprimé son soutien à la politique de la Grande-Bretagne en Irlande du Nord et en Rhodésie, au cours d'une audience avec le premier ministre Callaghan de Grande-Bretagne. De source informée, on précise que le souverain pontife a déclaré à son hôte, qu'il a reçu pendant une heure et quinze minutes dans sa bibliothèque privée, qu'il appuyait les propositions anglo-américaines de règlement en Rhodésie.

HUIT RÉFUGIÉS chiliens qui observaient depuis lundi dernier une grève de la faim au siège du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés à Lima ont décidé d'arrêter leur action. Les Chiliens, qui avaient brièvement retenu en otage au début de la semaine le commissaire de l'ONU, M. Gilles Sicotte, un Canadien occupait toutefois toujours les locaux. Ils protestent notamment contre les tracasseries de la police péruvienne, demandent de pouvoir travailler au Pérou et réclament la libération de compatriotes emprisonnés.

ARRESTATION d'étudiants au Brésil par la police militaire qui a pris d'assaut l'Université catholique de Sao Paulo. Des milliers d'étudiants s'étaient réunis sur le campus pour décider s'il fallait poursuivre les manifestations contre le gouvernement, interdites par le gouverneur de l'Etat de Sao Paulo. Depuis quelques mois les étudiants brésiliens font campagne pour réclamer la fin du gouvernement militaire de droite et le retour à la démocratie.

L'UN DES HOMMES les plus recherchés en République fédérale allemande, Knut Folkerts, 25 ans, soupçonné d'appartenir à la Fraction de l'Armée Rouge, a été arrêté en Hollande, après avoir tué un policier et en avoir grièvement blessé un autre. Folkerts est notamment recherché pour le meurtre du procureur général Siegfried Buback, le 7 avril dernier à Karlsruhe. Il aurait également été lié à l'enlèvement, il y a 18 jours, à Cologne, du président du patronat allemand, Hanns Martin Schleyer.

LA VEUVE de Juan Peron, l'ancienne présidente Maria Estela Peron, va être jugée pour détournement de fonds publics. Mme Peron vit en résidence surveillée depuis son renversement. En décembre 1975, le juge fédéral Nocetti-Pasolino l'avait acquittée du détournement de l'équivalent de \$800,000 de fonds publics provenant d'œuvres de bienfaisance versés au compte de la succession de son défunt mari. En mars 1976, un autre juge a réformé ce jugement. La Cour suprême vient de confirmer ce jugement.

Il visitera huit pays sur quatre continents

Carter: le tour du monde en 11 jours

WASHINGTON. (AFP, PA) — Le président Carter se lance dans un effort diplomatique tous azimuts en entreprenant, à la fin de novembre un voyage de 24,000 milles qui le conduira en 11 jours à travers huit pays sur quatre continents, l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Asie et l'Europe. M. Carter sera le premier président des Etats-Unis à se rendre en Afrique noire depuis 1943.

Sur le plan géographique, ce sera le voyage le plus diversifié qu'ait jamais entrepris un président américain. M. Carter rencontrera ainsi des alliés traditionnels, de nouveaux amis et d'anciens adversaires de son pays.

L'aspect symbolique de cette tournée surprise de M. Carter n'est pas à négliger. Estimant avoir rétabli un climat de confiance aux Etats-Unis même après les chocs du Watergate et du conflit vietnamien, M. Carter est persuadé qu'il est maintenant temps de rétablir l'image, sinon la réputation de l'Amérique dans le monde.

Cet effort a été amorcé et est fondé sur sa campagne pour le respect des droits de l'homme, partout dans le monde. Ce voyage aux étapes multiples est en quelque sorte pour M. Carter une mission.

M. Carter, qui sera accompagné de son épouse, visitera le Venezuela, le Brésil, le Nigeria, l'Inde, l'Iran, la France, la Pologne et la Belgique. Le voyage commencera le 22 novembre, 14e anniversaire de l'assassinat de John Kennedy, et se terminera le 2 décembre.

Amérique latine
C'est en Amérique latine que M.

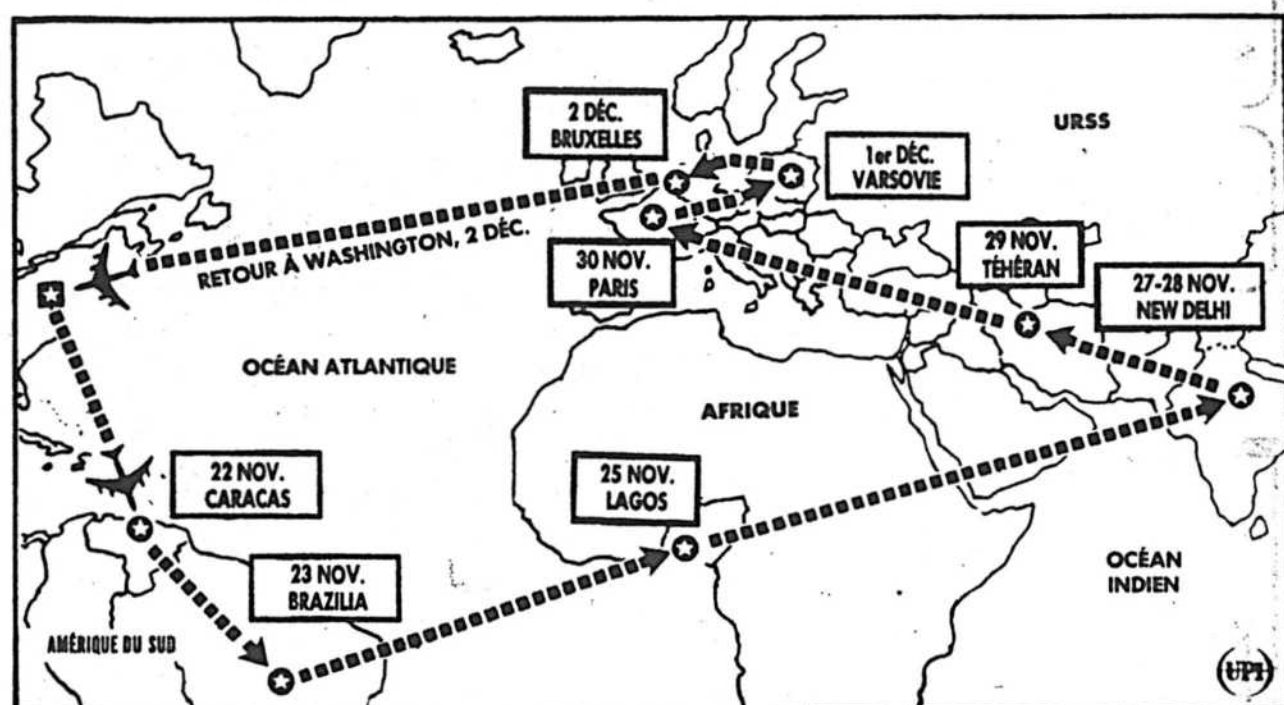
Carter souhaitait vivement aller en premier lieu. Son administration accorde une priorité absolue à ses relations avec l'hémisphère sud-américain. Mme Carter y a déjà fait une tournée et les seuls succès diplomatiques de M. Carter ont jusqu'à présent été acquis avec des pays latino-américains, avec la conclusion des traités sur le canal de Panama et une nette amélioration des relations avec Cuba...

Caracas était un choix évident pour une première escale. Pays démocratique dans un continent qui en comporte peu, le Venezuela est riche en ressources pétrolières et pèse d'un poids certain dans le dialogue Nord-Sud.

Le choix du Brésil confirme le rôle et l'importance clef décernée à ce pays en 1976 par le secrétaire d'Etat Henry Kissinger. Après de sérieuses frictions dues à des reproches faits sur le respect des droits de l'homme et aux pressions exercées sur l'Allemagne fédérale pour que ne soient pas livrées au Brésil des centrales nucléaires, les relations entre les Etats-Unis et Brasilia sont sur le point, estime-t-on à Washington, de repartir sur une base plus saine.

En Afrique

Le voyage en Afrique marque avant tout un succès personnel pour M. Andrew Young, le représentant américain à l'ONU, qui, en quelques mois, a réussi à tisser de nouveaux liens privilégiés entre ces pays et les Etats-Unis. Il n'y a pas si longtemps que M. Henry Kissinger évitait de se rendre à Lagos où on ne le considérait pas



L'itinéraire du président Carter qui le conduira sur quatre continents en 11 jours.

comme le bienvenu. Le Nigeria sera donc le premier pays d'Afrique noire visité par un président américain.

Le séjour en Inde de M. Carter confirmerait à l'évidence du reflux de l'influence soviétique qui avait grandi dans ce pays à la fin du régime de Mme Indira Gandhi.

A Téhéran, M. Carter ne fera qu'une brève escale. Il ne s'agira pas d'une visite officielle, souligne-t-on à la Maison-Blanche. M. Carter devrait notamment expliquer au chah qu'il sera de plus en plus difficile aux Etats-Unis de continuer à fournir à l'Iran des

quantités colossales d'armes si ce pays n'assouplit pas sa répression des opposants au régime.

En Europe

A Paris, M. Carter répondra à une invitation qui lui avait été faite lors du sommet de Londres, en mai, par le président Giscard d'Estaing et confirmée la semaine dernière à Washington par le premier ministre français, Raymond Barre.

Du côté américain, on a repris prudemment la peine, vendredi, de mettre en évidence qu'il ne s'agissait en aucun cas pour M.

Carter, par cette escale à Paris, de s'ingérer dans les affaires politiques françaises.

En Pologne, M. Carter — qui a été précédé à Varsovie par le président Gerald Ford — viendra démontrer, selon M. Brzezinski, que des systèmes de gouvernement opposés peuvent coopérer. Les principes de la détente seront réaffirmés avec éclat.

A Bruxelles enfin, M. Carter prendra contact avec les dirigeants de la Communauté européenne. Il s'entretiendra également avec le roi des Belges et son premier ministre, Léo Tindemans.

URSS et USA veulent rester en bons termes

WASHINGTON (AFP) — Le président Jimmy Carter et M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, sont tombés d'accord sur la nécessité de maintenir de bonnes relations entre Washington et Moscou, au cours d'un entretien de trois heures à la Maison-Blanche, hier.

A l'issue de la conversation à laquelle assistait le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance, M. Gromyko a déclaré: «Nous avons abordé les problèmes fondamentaux de la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Union soviétique et de la politique de l'Union soviétique à l'égard des Etats-Unis».

«J'ai exposé les positions de l'Union soviétique et j'ai dit au président que nous voulons maintenir de bonnes relations et même les améliorer».

«Pour sa part, a poursuivi le chef de la diplomatie soviétique, le président Carter a fait valoir que la nécessité de maintenir de bonnes relations avec l'URSS constituait le thème essentiel de toutes les déclarations concernant les relations entre les deux super-puissances».

Au sujet des négociations Salt, M. Gromyko a poursuivi avec le secrétaire d'Etat Cyrus Vance les discussions qu'il avait eues avec le président. Les deux hommes ont fait état de progrès sur la limitation des armes stratégiques. Les positions se sont sensiblement rapprochées, a déclaré M. Gromyko à la fin des conversations et M. Vance a émis un avis similaire.

M. Gromyko a souligné que les négociations n'étaient pas terminées, mais que pour sa part l'URSS fera tout son possible pour qu'elles aboutissent. Il n'a pas voulu dire par ailleurs si Moscou suivrait l'exemple des USA en reconduisant l'accord Salt-1 qui expire le 3 octobre par une déclaration unilatérale.

M. Gromyko a indiqué enfin que l'éventualité d'un sommet Carter-Brejnev n'avait pas été discutée en détail au cours de l'entretien. Toutefois, a-t-il ajouté, nous œuvrons en vue de parvenir à cet objectif.

Accueillant son hôte à la Maison Blanche, M. Carter avait de son côté exprimé l'espoir que M. Brejnev et lui-même pourraient faire personnellement connaissance avant pas trop longtemps.



Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, s'entretient avec le président Carter à la Maison-Blanche. Les discussions ont surtout porté sur les négociations Salt et l'état des relations américano-soviétiques.

Les combats reprennent de plus belle au Liban

d'après UPI, Reuter, AFP

SAIDA, Liban — Après une brève accalmie, les canons se sont mis de nouveau à tonner, hier, dans le sud du Liban où forces conservatrices soutenues par les Israéliens et milices palestino-progressistes se livrent de féroces duels d'artillerie depuis une semaine.

La radio phalangiste (droite) a annoncé, hier, la capture par les forces conservatrices du village de Khiam, proche de la frontière israélienne. Mais un porte-parole de l'alliance palestino-progressiste a démenti à Beyrouth la chute de la localité, en affirmant que les combats faisaient toujours rage à la tombée du jour. Selon la radio phalangiste, 15 Palestiniens et Libanais ont été tués lors de la prise de Khiam.

Khiam a déjà plusieurs fois été attaqué par les forces conservatrices appuyées par des chars. Situé à quelques kilomètres des villages de Marjayoun et Kleya, tenus par la droite, le village a été

capturé par les forces de gauche lors de leur grande offensive dans la région en avril dernier.

Par ailleurs, la force des Nations unies supervisant la trêve israélo-arabe depuis la guerre d'octobre 1973 dans la région est stationnée à Khiam. Elle n'a pu être relevée depuis plusieurs jours en raison des combats. Les Nations unies ont vainement tenté au cours de ces derniers jours de négocier une trêve entre conservateurs et palestino-progressistes dans le sud du Liban afin de venir en aide à un Américain et un Français, observateurs de l'ONU, pris dans les combats qui se déroulent actuellement dans la région.

Le porte-parole de l'ONU qui a annoncé la nouvelle a toutefois précisé que leur situation n'est pas encore critique étant donné qu'ils disposent de vivres en quantité suffisante pour tenir une semaine de plus. A souligner que les deux observateurs de l'ONU ne sont pas armés et n'ont que leur abri pour les protéger.

Les Indiens entendent contrôler leurs terres et leurs ressources

GENEVE. (Reuter) — Une centaine d'Indiens d'Amérique du Nord, du Sud et du Centre se sont livrés, hier, à une manifestation pacifique et bigarrée au siège européen des Nations-Unies, à Genève, en lançant un appel à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, pour qu'il se penche sur leur cause.

Vêtus de leurs costumes traditionnels, les Indiens ont achevé une conférence de quatre jours au Palais des Nations par un festival de danses et de chants, accompagnés de tam-tams.

Réunie sous les auspices de la Commission internationale des juristes (CIJ), la «conférence sur la discrimination contre les populations indigènes des Amériques» recommande dans une résolution finale que le 12 octobre, date à laquelle Christophe Colomb aurait découvert l'Amérique en 1492, soit déclaré une «Journée de solidarité internationale avec les peuples indigènes d'Amérique».

nale avec les peuples indigènes d'Amérique».

Solution politique

La résolution revendique pour les Indiens «le droit de revenir sur leurs terres ancestrales et de contrôler, à tout le moins, une superficie de terre adéquate et suffisamment étendue pour leur permettre de poursuivre une existence économiquement viable, conforme à leurs coutumes et traditions, et leur permettant de réaliser leur plein développement à leur propre rythme».

La conférence constate que les appareils juridiques de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud se sont révélés «incapables de faire justice aux revendications des peuples indigènes. Pour cette raison, il ne reste qu'une solution politique».

Afin de trouver une telle solution de manière pacifique, «il importe que les gouvernements

des Etats reconnaissent les organisations des peuples indigènes et engagent avec elles des négociations sérieuses».

L'ensemble des documents présentés aux travaux par les délégations indiennes sera soumis à M. Kurt Waldheim, est-il précisé.

Prenant la parole au cours de la séance de clôture, Niall MacDermott, secrétaire général de la CIJ, a déclaré que «l'homme blanc a longtemps considéré les Indiens comme des barbares. Mais ce sont les hommes blancs qui sont les véritables barbares».

Plusieurs des Indiens qui ont participé à la conférence étaient arrivés en Suisse le week-end dernier munis des seuls passeports de leur tribu iroquoise. Les autorités helvétiques ont cependant décidé de leur donner des visas spéciaux pour la durée de la conférence.

La fréquence des scrutins atteint le point de saturation en Suisse

BERNE (AP) — Au cours du prochain week-end, les électeurs suisses devront prendre un nombre considérable de décisions par le vote, et le gouvernement a multiplié les mises en garde à propos du système de démocratie directe qui, s'il est le fondement même de la stabilité politique du pays, atteint, selon lui, le point de rupture.

Les Suisses voteront sur un projet de libéralisation de l'avortement, à propos du contrôle de l'Etat sur les loyers, et sur l'adoption ou le rejet d'une loi très sévère sur la limitation de l'émission de gaz d'échappement par les automobiles. Enfin, ils vont se prononcer à propos d'une limitation possible de scrutins aussi fréquents.

Ce dernier vote portera sur un projet d'amendement à la constitution fédérale, selon lequel le

nombre des signatures nécessaires pour provoquer des élections à l'échelon national, actuellement fixé à 50,000, serait doublé, ainsi que celui nécessaire pour provoquer un référendum sur une loi votée par le Parlement, et qui est aujourd'hui de 3,000.

Le gouvernement peut avancer, pour justifier son projet, que le nombre des électeurs est passé de 650,000 à près de quatre millions, depuis que ces limites ont été établies, il y a environ un siècle, en particulier depuis que les femmes ont obtenu le droit de vote, en 1971.

Ces dernières années, un grand nombre de scrutins ont été provoqués par différents groupes de droite et de gauche, dont un même sur l'initiative d'une firme alimentaire. A ces votes s'ajoutent les référendums con-

cernant les amendements à la constitution, et d'autres sur certaines décisions gouvernementales.

Electeur surchargé

«Il ne fait pas de doute que l'électeur est surchargé. La question se pose aujourd'hui de savoir si notre pays peut encore être gouverné selon le système législatif ordinaire», déclare un message gouvernemental.

Cette question risque de se poser bientôt d'une façon encore plus manifeste, car nombreux sont ceux qui estiment que la tentative du gouvernement va échouer. Les sociaux-démocrates, la formation la plus importante de la coalition gouvernementale qui comprend quatre partis, a rompu avec ses alliés et ses propres ministres, pour s'opposer au gouvernement,

comme le font les syndicats et les petites formations de droite et de gauche qui dénoncent cette tentative de «museler les minorités».

Il y a même de la grogne chez les formations plus modérées et centristes qui ont tout d'abord soutenu cette proposition gouvernementale qui vise à limiter le nombre des votations qui ont la réputation de constituer la soupape de l'expression et du sentiment populaires.

«Ces droits de démocratie directe doivent rester accessibles à tous et pas seulement aux organisations qui ont de grands moyens financiers», déclare M. Will Burkharter, président du Mouvement libéral de la jeunesse. «Ils constituent le seul moyen de repérer à temps les tensions sociales et de permettre de les résoudre.»

Rhodésie: la «ligne de front» accepte le plan anglo-américain comme base de négociations

d'après Reuter, AFP, PA

MAPUTO — Réuni depuis jeudi à Maputo, le sommet des dirigeants des pays africains de la «ligne de front» a décidé que les propositions anglo-américaines pour mettre fin à la crise rhodésienne pouvaient servir de «base à la poursuite des négociations». Néanmoins, le président Nyerere, qui agit en tant que président du sommet, a tenu à souligner «plusieurs points négatifs et plusieurs questions sans réponse» du plan anglo-américain.

On sait que le plan anglo-américain prévoit la démission du premier ministre rhodésien Ian Smith. Ce dernier serait remplacé par un haut-commissaire britannique qui, avec le soutien d'une force de paix des Nations unies, organiserait des élections conduisant à l'accession au pouvoir de la majorité noire. Le plan anglo-

américain prévoit cette passation des pouvoirs des 270,000 Blancs aux 6,4 millions de Noirs dans un délai d'un an.

Aspects négatifs

Mais les mouvements nationalistes noirs réclament, en outre, le démantèlement de la police et de l'armée rhodésiennes et s'opposent à une trop grande autorité du haut-commissaire. Les «aspects négatifs» du plan, évoqués par le président Nyerere, correspondent, dit-on à Maputo, aux objections soulevées par les mouvements nationalistes.

D'ailleurs, aussi bien M. Ian Smith que MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe ont repoussé les dispositions prévoyant que l'intérim soit assuré par la Grande-Bretagne. Le Front Patriotique refuse aussi que la future armée rhodésienne mêle les hommes des mouvements de guérilla et cer-

tains éléments des forces de sécurité, tandis que M. Smith refuse de dissoudre l'armée et la police.

Par contre, le Conseil National Africain, dirigé par l'évêque Abel Muzorewa, estime qu'il faut conserver intactes les forces de sécurité bi-raciales parce qu'elles constituent la meilleure assurance dans le futur pour la paix et le bien-être de notre pays. Le révérend Sithole s'est lui aussi prononcé en faveur d'une armée multi-raciale.

Désaccords

Pour essayer de dégarer une position commune vis-à-vis du dernier plan de paix anglo-américain, les dirigeants nationalistes noirs se sont réunis, hier, à Salisbury, à l'initiative du révérend Sithole. Mais l'espoir de voir les nationalistes noirs se mettre d'accord s'estompe, les principaux dirigeants nationalistes ayant

refusé de participer à cet conférence constitutionnelle, notamment l'évêque Abel Muzorewa et MM. Mugabe et Nkomo. Ce dernier a participé au sommet de Maputo.

L'assistant du président Kaunda de la Zambie, M. Punabantu, a qualifié le sommet de grande percée ouvrant la voie à de futures négociations. Il a toutefois indiqué que l'une des questions restées sans réponse concernait le remplacement du premier ministre rhodésien Ian Smith au cas où il rejeterait définitivement le plan anglo-américain.

Il a également souligné qu'une des clauses importantes des propositions résidait dans le fait que, pour la première fois, les gouvernements britanniques et américains avaient accepté que les guérilleros nationalistes forment la base de la future armée du Zimbabwe (Rhodésie).



photo UPI

Expulsée de Rhodésie

Expulsée de Rhodésie, sœur Janice Ann McLaughlin, ne cachait pas sa joie d'être de retour aux Etats-Unis, où elle a été accueillie à l'aéroport de New York par des compagnes de la congrégation Maryknoll. Elle a nié avoir joué un rôle actif pour aider la cause des maquisards noirs, comme l'en accusait le gouvernement de Salisbury. Elle admet toutefois avoir aidé «indirectement» les Africains par le travail accompli à la Commission catholique Justice et Paix. Cet organisme a publié notamment des documents sur la torture des combattants africains dans les prisons rhodésiennes.

Une manifestation anti-nucléaire doit réunir 40,000 personnes à Kalkar

BONN (AP) — Près de 40,000 personnes sont attendues samedi à Kalkar, une petite ville située près de la frontière germano-hollandaise, pour une manifestation anti-nucléaire qui pourrait être l'une des plus importantes jamais organisées en Europe.

On s'attend à la venue d'une partie des 30,000 personnes qui le 31 juillet s'étaient rassemblées à Creys-Malville dans le sud de la France pour protester contre la construction du surrégénérateur Super-Phenix. Les heurts qui s'étaient produits avec la police française avaient fait un mort et une centaine de blessés.

La cible de la manifestation de samedi, organisée par des militants écologistes et gauchistes, est un surrégénérateur expérimental.

Craignant que la manifestation devienne «la bataille de Kalkar», le ministre de l'Intérieur du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, M. Burkhard Hirsch, a rassemblé quelque 10,000 policiers pour garder l'emplacement. La centrale est entourée d'un réseau de barbelés, d'un mur en dur et d'un fossé, le tout construit pour la somme de 10 millions de marks (\$4 millions). Malgré les pressions de l'opposition et de la population locale, le ministre de l'Intérieur a accordé la permission aux manifestants de se réunir sur la place de la ville qui peut accueillir 8,000 à 10,000 personnes.

Mais certains manifestants ont affirmé qu'ils se rassemblent sur un champ voisin, et des extrémistes ont laissé entendre qu'ils pourraient essayer de mettre le dispositif de sécurité à l'épreuve, et se rassembler sur le site même.

Selon la Fédération des groupes d'action civique, qui est à l'origine de la manifestation, les organisations anti-nucléaires de France, de Hollande, de Belgique, du Luxembourg et des pays scandinaves enverront des représentants à Kalkar.

La Fédération mondiale pour la protection de la nature, le Comité hollandais sur l'énergie et des groupes marxistes appellent aussi à la manifestation qui va se dérouler alors que des mesures de haute sécurité sont prises dans tout le pays, après l'enlèvement de l'industriel Hanns-Martin Schleyer.

A travers une série d'actions légales, les écologistes allemands ont forcé le gouvernement de M. Helmut Schmidt à arrêter les travaux de centrales nucléaires, et à empêcher la construction de sept autres centrales. Ils ont ainsi mis en échec le projet gouvernemental de construction de 35 centrales nucléaires d'ici 1980, fournissant le quart des besoins en électricité du pays, ce qui ferait de l'Allemagne fédérale la première nation nucléaire d'Europe de l'Ouest.

Douze centrales nucléaires fonctionnent actuellement en Allemagne.

Nouvelle rafle à Soweto

d'après Reuter, AFP

JOHANNESBOURG — La police a procédé à l'arrestation, hier soir, de plusieurs centaines d'Africains qui se préparaient à quitter la cité noire de Soweto pour participer dimanche aux funérailles du leader nationaliste Steve Biko, à King Williams Town, dans l'est de la province du Cap.

Un porte-parole officiel a également indiqué que la police avait ouvert le feu contre plus d'un millier de personnes qui commençaient à lapider des véhicules à

Soweto. On ignore s'il y a eu des victimes.

Par ailleurs, les principales puissances occidentales disposant d'ambassades en Afrique du Sud ont confirmé qu'elles seront représentées par des diplomates aux obsèques de Steve Biko, président de la Convention populaire noire sud-africaine, décédé en détention la semaine dernière.

Enfin, les autorités ont permis aux organisateurs des funérailles de tenir un rassemblement de 20,000 personnes mais on attend un nombre supérieur. La police est en état d'alerte.

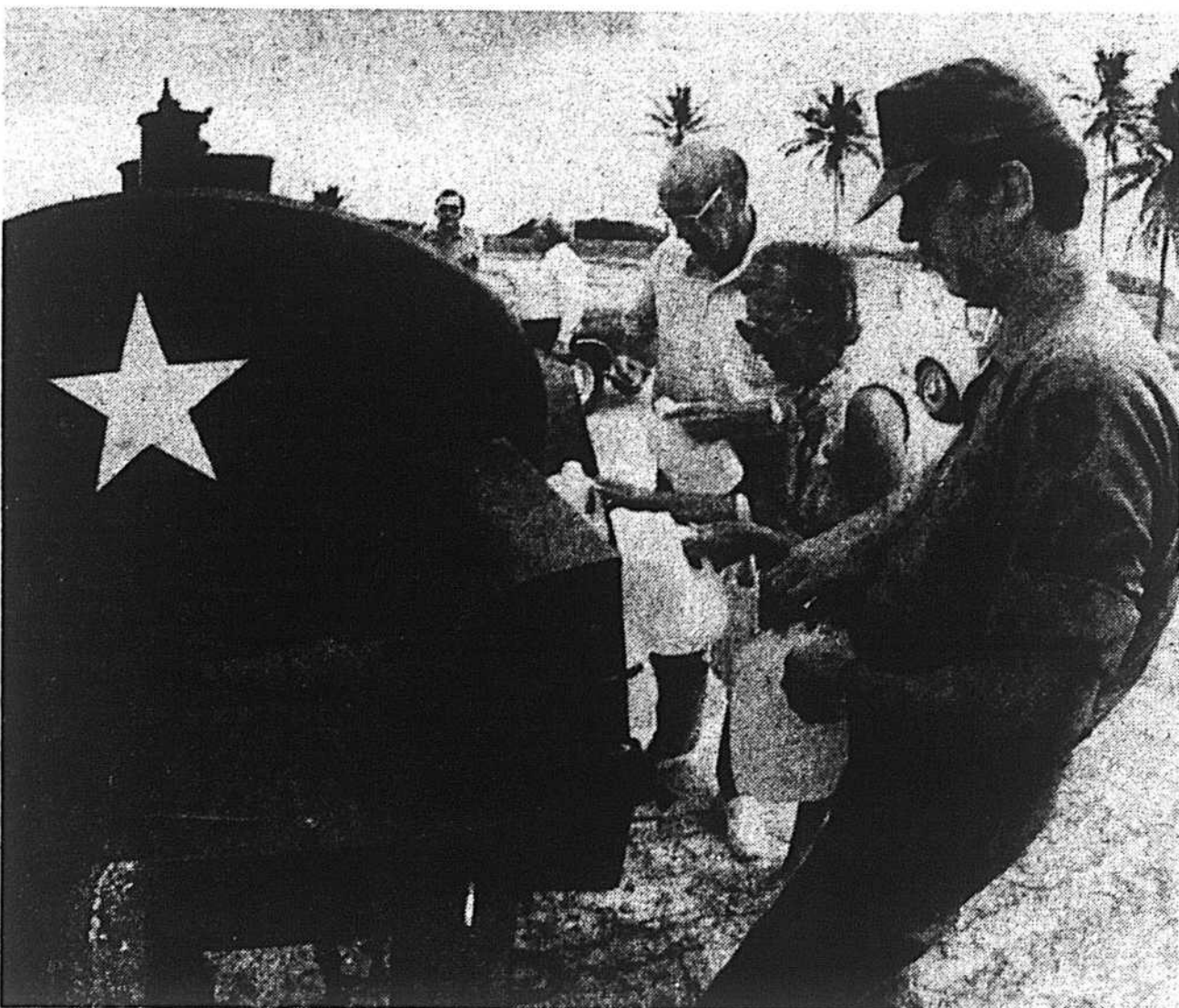


photo UPI

L'armée a été mise à contribution pour aider les citoyens de North Miami Beach à s'alimenter en eau potable, après qu'un mauvais plaisant eut contaminé le système d'alimentation de la localité, en y déversant un produit chimique nauséabond.

Par vengeance?

Un énergumène pollue un réseau d'acqueduc

NORTH MIAMI BEACH, Floride (UPI) — Un produit chimique dégagant une odeur nauséabonde a été déversé hier dans le système d'alimentation en eau de North Miami Beach, forçant les 40,000 résidents de cette banlieue de Miami à s'alimenter en recourant aux bouches d'incendie ou aux citernes mobiles.

Selon la police, le coupable, qui a de toute évidence agi par vengeance, devait avoir accès au réseau, et savait que les insecticides dont il s'est servi ne pouvaient être décelés dans l'eau. Un premier suspect a été interrogé jeudi puis relâché, mais les autorités ont décidé de le rappeler et de lui faire subir le test polygraphique.

De son côté, le directeur de l'Administration des ressources écologiques du comté, M. Colin Morrissey, a déclaré que trois insecticides différents avaient été déversés dans le système, qui est depuis continuellement drainé. Hier, on n'en relevait plus aucune trace, mais l'odeur pestilentielle persistait.

«Tant que cette odeur n'aura pas été éliminée, a-t-il dit, nous ne pourrions remettre le système en service, même si nous avons établi que l'eau contaminée ne représentait aucun danger de mort ou de maladie sérieuse.»

126 arrestations

Réseau de receleurs et de trafiquants démantelé

DETROIT (UPI) — La police de Détroit, aidée d'agents du FBI, rapporte avoir démantelé hier un réseau de receleurs et de trafiquants, en arrêtant 126 personnes.

Vingt-deux des suspects ont été appréhendés à une réception à laquelle ils avaient été conviés par des agents qui s'étaient fait passer pour des receleurs.

Le raid a permis à la police de

récupérer des articles des plus divers, dont plusieurs Cadillac et maisons mobiles volées.

Le FBI a décrit l'opération comme l'une des plus importantes du genre, surpassant un raid

du même type effectué il y a quelques semaines seulement à Washington.

Cette opération a permis à la police de récupérer pour \$2,3 millions d'objets de contrebande, ainsi que deux kilogrammes d'héroïne, d'une valeur marchande estimée à \$4 millions.

Se faisant passer pour des receleurs, des agents avaient dépensé \$102,000 pour acheter 205 véhicules, dont une Cadillac de modèle 1976 qu'ils avaient payé \$50; 26 revolvers et 22 carabines; 341 bons du Trésor et 49 cartes de crédit; 18 machines de bureau, ainsi que du matériel audio-visuel, des téléviseurs et des appareils stéréo; pour \$12,000 de bijoux et fourrures; et... 600 livres de poisson.

Maladie des anciens combattants: nouveaux cas décelés au Vermont et au Nouveau-Mexique

ATLANTA (UPI) — Le Centre de détection des maladies contagieuses d'Atlanta rapporte que plusieurs nouveaux cas de l'affection connue sous le nom de maladie des anciens combattants ont été décelés au Vermont et au Nouveau-Mexique, mais qu'on a utilisé avec succès un antibiotique, en juillet dernier,

sur deux personnes atteintes de cette maladie à Philadelphie, où elle fit 29 morts l'année dernière.

Il s'agit d'un homme de 50 ans et d'une femme de 70 ans, qui ont recouvré la santé après un long séjour à l'hôpital. Ils avaient été traités à l'aide d'injections d'érythromycine.

Les autorités médicales soulignent qu'on a relevé 48 cas de la maladie dans 19 Etats depuis la tragédie de Philadelphie, qui ont fait 11 victimes. Elles font remarquer par ailleurs que la maladie ne semble pas contagieuse, mais qu'on n'a pas réussi jusqu'à maintenant à établir la façon dont elle se propageait.

Tu avorterai dans la détresse

une femme parmi
des milliers
d'autres raconte
son odyssée...

par Lysianne GAGNON
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Une femme enceinte reçoit en bonne et due forme et conformément à la loi, l'autorisation d'avorter de la part du comité d'avortement thérapeutique d'un hôpital de Québec. Pendant une semaine, on cherchera un médecin pour pratiquer l'opération... et dans la ville qui compte le plus de médecins par tête d'habitant, il ne s'en trouvera pas un seul pour accepter de le faire. Cette femme, alors, devra vivre l'événement le plus pénible de sa vie à 180 milles de chez elle, dans un environnement totalement étranger, dans un hôpital anglophone de Montréal déjà submergé par les cas refusés par les hôpitaux francophones, où elle sera incapable de communiquer adéquatement dans sa propre langue avec le personnel médical et infirmier.

D'abord la surprise,
et puis la joie...

Mme Ghislaine Lavoie-Girard a 38 ans. Enseignante, mariée à un fonctionnaire de la Régie de l'assurance-maladie, elle n'a vécu qu'au Saguenay, où elle est née, et dans la ville de Québec. Le ménage a deux enfants de 10 et 13 ans, tous deux nés par césarienne. En janvier dernier, Mme Lavoie-Girard apprend qu'elle est enceinte de trois mois déjà. C'est, d'abord, l'étonnement: «Nous avions essayé pendant plusieurs années d'avoir un troisième enfant, et nous étions convaincus que c'était peine perdue. A un point tel que mes premiers symptômes de grossesse, je les avais attribués à une tout autre cause.»

L'étonnement, donc, et puis, tout de suite, la joie: «Nous étions ravis, les enfants aussi — l'ainé allait être le parrain... Nous souhaitons une fille, mais mon mari disait en riant qu'avec un troisième garçon, il pourrait compléter son équipe de hockey!»

Elle choisit un obstétricien attaché à l'hôpital Saint-François d'Assise de Québec. Ce médecin, d'origine étrangère, n'a pas encore obtenu le droit d'opérer, mais il est reconnu pour son humanité et sa conscience professionnelle: «Or, comme je savais que ce troisième accouchement allait être pratiqué par césarienne, l'important dans mon cas était d'être bien suivie pendant ma grossesse, et ce médecin était justement spécialisé dans les grossesses à risques élevés.»

Comme elle a à cette époque 37 ans, son médecin-traitant consulte un généticien attaché au même hôpital, et on lui propose de subir un test, répandu depuis assez peu de temps, et qui vise à déceler les risques de mongolisme chez le fœtus. C'est l'amniocentèse, qui consiste à prélever pour analyse un échantillon du liquide amniotique, dans les cas de grossesse à risque élevé et chez les femmes de 35 ans et plus.

Elle accepte, éblouie devant ce progrès scientifique qu'elle ignorait jusque-là, et qui lui permettra en outre de connaître à l'avance le sexe de son enfant.

Or, l'amniocentèse va montrer que le fœtus est, selon toutes probabilités, porteur d'un «spina bifida ouvert», une dégénérescence de la moelle épinière qui, au pire, peut le rendre non viable, et au mieux... si l'on peut dire, entièrement paralysé mais lucide, une autre possibilité étant que l'enfant soit à l'état de légume, privé de toute activité cérébrale.

C'est sa sœur, infirmière à Saint-François-d'Assise, qui viendra en pleurant lui apprendre ce premier résultat, pour lui atténuer le choc. Ce choc, ce drame, ne se raconte pas en mots.

Mais elle proteste: «Et si la science se trompait?» Et, quoi qu'il s'agisse d'un test assez douloureux nécessitant une semi-hospitalisation, elle en réclame un second. Le diagnostic est le même.

Le recours au comité
d'avortement thérapeutique

Le mari et la femme, entièrement d'accord et sous le coup de la même douleur, décident qu'elle ne gardera pas ce fœtus. Il faut signaler ici, et nous le ferons à mots couverts, un détail capital: l'ainé des enfants a eu une naissance extrêmement difficile et en porte depuis les séquelles. Il s'agit d'un problème allégué et adouci par l'affection, mais qui se répercute sur l'ensemble de la vie familiale, et qui constitue «la limite psychologique» de ce que ce foyer peut

supporter. La naissance d'un enfant qui cette fois risque très sérieusement d'être irrémédiablement atteint est impossible à envisager: «Il en allait de ma santé morale, de mon équilibre, du bonheur de mes enfants et de ma vie conjugale.»

Significativement, sa mère et sa belle-mère, qui sont toutes deux des catholiques pratiquantes et engagées, sont elles aussi d'accord avec cette décision. Et le mari et la femme s'entendent aussi sur ceci: «Nous aurons coûte que coûte un troisième enfant». Ils songent même à recourir, éventuellement, à une clinique de fertilité.

Les médecins, quant à eux, semblent par leur leur attitude indiquer qu'effectivement, c'est un avortement qui s'impose.

Le mari et la femme adressent tous deux séparément, conformément à l'usage, une lettre expliquant leurs motifs au comité d'avortement thérapeutique de l'hôpital, dont font partie, notamment, un prêtre catholique et un généticien. La réponse vient, et c'est oui: Mme Lavoie-Girard a légalement le droit d'obtenir un avortement.

L'attente et le rejet

Elle en est à sa 17^e semaine. Et alors commence l'attente. Pendant une semaine entière, son médecin-traitant (qui, rappelons-le, ne peut pratiquer lui-même l'opération, car à ce stade c'est la césarienne ou plus précisément l'hystérotomie qui paraît s'imposer), son médecin-traitant, donc, va chercher parmi ses collègues quelqu'un pour assumer cette tâche.

A Saint-François-d'Assise, personne n'accepte. L'hôpital cherchera à son tour, offrant aux médecins attachés à d'autres centres hospitaliers de la région de Québec des droits opérationnels temporaires. Personne n'accepte, dans cette ville qui, avec ses banlieues, constitue la deuxième agglomération urbaine en importance après Montréal.

«Alors, dit-elle, à quoi sert la recherche scientifique, à quoi sert l'amniocentèse, si personne ensuite ne peut rien pour vous?»

Elle en est à sa 18^e semaine lorsque, en désespoir de cause, son médecin la réfère à un médecin juif anglophone de Montréal, attaché à un hôpital anglais.

Le 25 février, jour de tempête où tout Québec est bloqué, elle prend l'autobus pour Montréal avec sa sœur. Parties à six heures et quart du matin, elles arriveront dans l'ouest de l'île, au bureau du médecin, à 15h30, sans avoir pu ni boire ni manger.

Mme Lavoie-Girard, à ce stade, est dans un état d'angoisse et d'épuisement complets. Elle se sent très mal — elle a d'ailleurs cessé de travailler — et pendant tout le trajet, elle pleure: «Je demeurais à 10 minutes de l'hôpital Saint-François, je vivais dans la ville où il y a le plus de médecins par capita, c'était un avortement thérapeutique, et ma société à moi me rejetait... Ce sentiment de rejet, je l'ai éprouvé profondément, constamment, j'en garde encore les traces...». Son mari peut en témoigner, lui qui a vécu ce même sentiment de rejet au même diapason que sa femme.

Le problème de
la langue

Arrivée dans le bureau du gynécologue, celui-ci lui dit: «Désolée, vous. Quand avez-vous été menstruée pour la dernière fois?»... Et alors, elle se rend compte qu'il n'est au courant de rien et n'a pas lu son dossier.

«Jecroyais, dit-elle, pouvoir me débrouiller en anglais... Mais je

Des choses qui ressemblent à cela arrivent à des centaines d'autres femmes québécoises chaque année presque partout en province et aussi à Montréal, mais ces choses-là se passent dans l'ombre car leurs victimes n'en parlent pas ou alors, quand elles s'y risquent, c'est sous le couvert de l'anonymat.

Cette femme, au contraire, a le courage et la possibilité de franchir la barrière du silence: «Parce que, dit-elle, je sais que les femmes qui étaient à côté de moi, à l'hôpital, ne parleront pas, et qu'il m'a semblé que cela me revenait... Je suis entraînée à l'action et à l'animation sociale, et, surtout, je ne trouve pas que ce qui m'est arrivé comporte quoi que ce soit de honteux.»

Voici son histoire.

comprendais mal son accent, et les termes médicaux c'est difficile à maîtriser même dans sa propre langue, alors...». Elle commence néanmoins à lui expliquer son cas, ce qui provoque une violente crise d'indignation chez le médecin. Coups de poing sur le bureau, hurlements à l'appui, il traite les médecins canadiens-français de «criminels», tente de joindre son médecin-traitant pour lui dire sa façon de penser (même si ce dernier n'est pas responsable de la situation).

«Il était dans une colère telle qu'il m'écroulait à peine...». Elle aurait plutôt besoin d'être accueillie avec une certaine douceur, mais la scène fait qu'elle se perçoit elle-même comme une intruse, qui contribue avec les autres cas rejetés par les hôpitaux canadiens-français, à engorger les hôpitaux anglais.

Mais, techniquement parlant — et non pas psychologiquement —, ce médecin fera ce qu'il doit faire: il obtient rapidement la permission du comité thérapeutique de son hôpital, où il la fait entrer trois jours après.

Ses enfants placés chez des parents, son mari quitte son travail pour venir la reconduire à l'hôpital et la laisse, à contre-cœur, et bien qu'il eut demandé une chambre privée ou semi-privée, dans une salle commune surchargée de cas divers (à côté d'elle, une vieille dame se meurt d'un cancer), dans un environnement non seulement étranger, mais qu'elle perçoit comme hostile parce que le personnel, en nombre insuffisant et débordé, se comporte avec une indifférence et une froideur qu'elle n'a jamais connues, bien qu'elle eut été hospitalisée neuf fois et qu'elle vienne d'une famille qui compte plusieurs membres engagés dans le domaine médical.

Elle n'arrive pas non plus à se débrouiller dans ce mélange d'accents, car le personnel est presque entièrement d'origine étrangère. Cette jeune femme qui est, normalement, active, calme, sûre d'elle et rompu aux contacts humains, va peu à peu s'enliser, les complications médicales aidant, dans une sorte d'apathie où affleure parfois la terreur irraisonnée de se faire enguirlander.

Elle se sent, dit-elle, «absolument seule au monde» (elle ne connaît d'ailleurs personne à Montréal). «Si j'avais été une immigrante, je me serais résignée, mais dans mon propre pays. J'aurais été à New York que ça aurait été pareil.»

Comment était-il?

La veille de l'opération, elle apprend du chirurgien que l'avortement se fera par l'injection d'une solution saline (ce qui provoque l'accouchement prématuré). Or, et ceci est très important sur le plan psychologique, cette technique exige de la femme le même travail que pour un accouchement ordinaire... à cette énorme et terrible différence près qu'il ne s'agit pas d'une naissance. Pour Mme Lavoie-Girard qui n'a connu que des césariennes, il se serait agi d'un premier accouchement, et c'est viscéralement qu'elle se refuse à avorter de cette façon.

«Très bien, lui dit-on sans le moindre ménagement, alors ce sera par césarienne, mais à condition que je vous ligature les trompes, car vous ne supporterez pas une autre césarienne.»

Quelles que soient les justifications d'ordre médical de cet ultimatum, il demeure qu'à cet instant, seule en milieu inconnu, privée de la présence des siens (même l'accès au téléphone est compliqué), Mme Lavoie-Girard vient d'apprendre brutalement que le rêve d'un troisième enfant est à jamais détruit, et cela, à quelques heures d'une opération qui presse car elle en est à sa 19^e

semaine. Son mari, aussi malheureux qu'elle mais n'ayant pas davantage le choix, donne son accord, et c'est sans avoir reçu le moindre calmant qu'elle sera ensuite amenée à la salle d'opération.

Elle se rappelle tout, les murs, les couloirs, les plafonds, ses yeux fixés sur l'horloge pendant qu'elle s'endormait, sous l'anesthésie, en pleurant, et après, au réveil, la même horloge et la question qu'elle posait, qu'elle allait poser et repasser sans répit au chirurgien et à ses assistants sans obtenir de réponse claire: «Comment était-il?»... Comme on ne lui répond pas, ou alors dans le style «Qu'est-ce que ça peut vous faire? Vous vouliez un avortement, vous l'avez eu!», elle en vient à s'imaginer que le fœtus était normal, et c'est alors le fond de l'angoisse... Car, dit-elle aujourd'hui, «ceux qui croient qu'un avortement c'est comme l'ablation d'une dent ne comprennent rien. On se pose toujours des questions, je m'en pose encore aujourd'hui, connaissez-vous cette chanson qui commence ainsi: «Toi qui n'auras jamais de prénom, toi qui n'auras jamais de berceau...»

(Ce n'est que deux mois après, sous la pression d'une avocate, qu'elle obtiendra le rapport de la césarienne et de la dissection du fœtus: il était effectivement atteint du terrible mal redouté et non-viable).

Oubliez, oubliez...

Une semaine après l'opération, elle va de mal en pis, elle est encore nourrie au sérum parce qu'elle ne retient rien, elle urine anormalement, elle n'arrive pas à fermer l'oeil, et elle souffre au point qu'elle se sent littéralement «en danger de mort». Elle demande à son mari de la ramener en ambulance à Saint-François-d'Assise.

C'est à ce moment que le personnel paraît s'apercevoir qu'effectivement, sa souffrance n'est pas le produit de sa «nervosité». On la change d'étage, on la place en chambre privée, et l'on découvre que l'état de sa vessie, très anormalement distendue, lui fait courir des risques sérieux, d'autant plus qu'elle est fraîchement opérée. Au-dessus de sa tête, le personnel médical et le nursing se renvoient la balle, c'est-à-dire la responsabilité, mais elle sera soignée et plus ou moins guérie, car au bout d'un très long mois, elle retournera à Saint-François-d'Assise où on la gardera pendant deux autres semaines.

Elle revient dans «son» hôpital tellement nerveuse et déprimée qu'on lui amène le psychiatre, qui lui rendra au moins le service de lui prescrire des somnifères. A sa dernière entrevue, le psychiatre, paternaliste, lui dit: «J'ai une dernière prescription, morale celle-là: n'y pensez plus, ne vivez rien d'émotif, oubliez. Oubliez, il faut oublier.»

Six mois après, le calme est revenu, mais elle n'a rien oublié.

Elle en a parlé à son député — pour lequel elle avait travaillé sans relâche durant la campagne électorale, comme tant d'autres femmes (qui forment 55 p. cent des membres du Parti Québécois). Il ne s'est montré sensible qu'à une seule et unique dimension du problème: la nécessité de protéger l'objection de conscience chez les médecins.

Elle a consulté une avocate. Et au Conseil du statut de la Femme, on lui a confirmé qu'en loi, les centres hospitaliers ne sont pas liés par les recommandations des comités d'avortement thérapeutique.

Alors, elle en a conclu qu'il était, au fond, plus utile, et peut-être même nécessaire, de parler sur la place publique. C'est fait.



photo Pierre McConn, LA PRESSE

Pour que les choses changent...

Mme Lavoie-Girard, qui a décidé de raconter — non par exhibitionnisme, mais pour que les choses changent — sa propre expérience des conditions dans lesquelles les femmes québécoises doivent avorter, est à plusieurs égards une privilégiée. Elle est instruite, c'est déjà énorme. Elle a une certaine force personnelle, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Elle vit dans une situation très régulière, mariée, mère de famille, ce qui est loin d'être le cas de toutes les femmes qui cherchent et obtiennent — par n'importe quel moyen et sans protection — un avortement. Enfin, elle et son mari, sans être riches, pouvaient plus ou moins assumer les coûts et l'énorme manque à gagner qu'ont entraînés pour eux les événements de l'hiver dernier. Et surtout, elle avait au moins le réconfort de se sentir aimée, appuyée, même à distance (car elle était à 180 milles de chez elle) par son mari, ses enfants et ses parents, réconfort dont ne bénéficient pas les femmes que la vie a laissées seules. Et pour finir, elle se trouvait absolument en règle aux yeux de la loi, ayant obtenu la permission d'un comité d'avortement thérapeutique: son cas, contrairement à des milliers d'autres, n'était pas clandestin. Alors, ce qu'elle a vécu, il faut le surmultiplier si l'on tente d'évoquer ce que peut être l'expérience de l'avortement pour la majorité des femmes francophones du Québec.

aucun médecin
de sa région n'a
voulu pratiquer
cet avortement
pourtant
thérapeutique
et légal

par Jean PELLETIER
de notre bureau de Washington

L'ambassade du Canada à Washington vit dans la hantise des agissements du Québec

WASHINGTON — Depuis l'accession au pouvoir d'un parti indépendantiste au Québec, la plus vieille mission diplomatique du Canada à l'étranger, l'ambassade de Washington, vit dans l'angoisse confuse que le Québec brouille les cartes du bon voisinage Canada-USA.

Un journaliste du *Washington Star*, qui souhaitait récemment mieux comprendre la Loi 101 sur la charte du français au Québec, dut attendre non seulement que les services d'information de l'ambassade canadienne obtiennent la documentation requise, mais aussi l'autorisation de la diffuser. Bien qu'ultimement le journaliste américain ait obtenu ce qu'il réclamait, la première réaction du fonctionnaire à Ottawa qui reçut la requête fut d'informer son homologue de Washington que le ministère des Affaires extérieures du Canada n'avait pas pour fonction de faire la propagande des «séparatistes du Québec».

Il s'agit là d'une anecdote parmi bien d'autres, caractéristique de l'insécurité que manifestent les diplomates canadiens à Washington depuis le 15 novembre 1976.

L'image du Canada projetée par l'ambassade de Washington est loin d'être celle d'un pays ayant deux langues officielles, l'anglais et le français. En réalité le bilinguisme, à l'ambassade de Washington, est purement symbolique. Le citoyen américain qui s'y rend en gardera sans doute bien plus le souvenir d'un officier de la Gendarmerie royale, en carton rouge, grandeur nature, que d'un pays où habitent six millions de francophones.

PEU DE FRANCOPHONES

Les statistiques parlent d'elles-mêmes. Sur 65 diplomates en poste à Washington et l'on exclut de ce chiffre les commis et secrétaires, deux seulement sont des francophones qui occupent des postes mineurs. Les services d'information qui mobilisent 28 fonctionnaires ne diffusent leur documentation qu'en anglais, à moins qu'il ne s'agisse d'un communiqué bilingue imprimé à Ottawa. Pourtant Washington est, après New York, la ville où l'on retrouve le plus grand nombre de correspondants franco-

phones, la France à elle seule en a 25.

Les services culturels et d'information n'ont que deux officiers bilingues dont un seul est francophone possédant du Québec et du Canada français une expérience vécue. Il n'existe aucun service de traduction. Lorsque le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau vint à Washington au début de septembre pour rendre public avec le président Carter l'accord sur la construction du pipeline de l'Alaska, le communiqué de la rencontre ne fut diffusé qu'en anglais seulement, alors que le premier ministre s'était adressé aux journalistes dans les deux langues officielles.

La préoccupation première des services de presse fut au cours des derniers mois d'entretenir d'étroites relations avec les grands quotidiens américains et particulièrement leurs «columnists». Le directeur du bureau des affaires publiques et le chef des relations avec la presse balbutient le français et n'ont jamais vécu au Québec.

Les hauts fonctionnaires de

l'ambassade, y compris l'ambassadeur, n'ont du français qu'une connaissance élémentaire. Curieusement, le seul diplomate haut gradé canadien à Washington, qui parle le français, est affecté à l'organisation des États américains où le Canada joue un rôle d'observateur. Son adjoint est aussi un francophone.

L'ambassade de Washington est, après celle de Londres, la plus importante mission diplomatique du Canada à l'étranger. En termes politiques et économiques toutefois, elle se classe sans doute au premier rang.

HANTISE

Une des hantises profondes des milieux diplomatiques canadiens aux États-Unis est de voir le Québec inaugurer à Washington un bureau touristique qui servirait aussi de centre d'information auprès du Congrès américain et des médias de la capitale. La rumeur d'un tel bureau circule même au State Department, le ministère américain des Affaires étrangères, sans provoquer toutefois les craintes qu'elle suscite chez les diplomates canadiens.

Un diplomate américain confiait récemment à LA PRESSE qu'il aura fallu Margaret Trudeau et l'accession au pouvoir du Parti québécois à Québec pour que le Canada fasse l'objet d'un intérêt profond et soutenu de la part non seulement des médias d'information, mais des Américains en général.

Il est clair à l'ambassade canadienne que l'on se serait volontiers passé de cet éclairage nouveau. Les diplomates canadiens à Washington, redoutant le moindre faux pas, s'imposent depuis un an une telle réserve — parce qu'il est question de projeter aux Américains la réalité canadienne — que même l'application élémentaire des règles du bilinguisme prescrite par le gouvernement fédéral prend ici un caractère quasi subversif.

L'inquiétude est telle qu'il est à se demander combien de diplomates canadiens dans la capitale américaine souhaiteraient secrètement que le Canada revienne à sa bonne vieille image d'antan, que symbolise encore aujourd'hui dans les couloirs de l'ambassade l'officier de la Gendarmerie royale, en carton rouge, grandeur nature.

Treco acquiert Victoriaville Specialities

Espoir de relance de l'industrie du meuble dans les Bois-Francs

par André PEPIN
envoyé spécial de LA PRESSE

VICTORIAVILLE — Victimes d'une situation économique catastrophique depuis plusieurs mois, les quelque 700 travailleurs du meuble de Victoriaville, peuvent maintenant espérer une relance. En effet, la firme Treco de St-Romuald s'est portée acquéreur, hier, du complexe Victoriaville Specialities qui représente le tiers de l'activité du deuxième plus important complexe de fabrication de meubles au Québec.

Par ailleurs, le groupe Roy-Nat, administrateur des actifs du vaste complexe Victoriaville Specialities, Furniture & Upholstering, doit rendre une réponse officielle au cours des prochains jours à un groupe de cadres intéressés à l'acquisition de Victoriaville Furniture.

La firme Treco se spécialise notamment dans la fabrication de mobiliers de salle à dîner et de salon, spécialisation qui rivalisait, avant la faillite du complexe de Victoriaville, avec les produits de l'unité Victoriaville Specialities.

Treco s'intéresse à l'acquisition de Victoriaville Specialities depuis le début des difficultés qu'a

traversées l'industrie du meuble dans les Bois-Francs. Après la déclaration officielle de faillite, les négociations ont été accélérées, surtout que l'inventaire de l'entreprise a été considérablement diminué, grâce aux nombreuses promotions orchestrées par Roy-Nat.

Tard hier soir, il a été toutefois impossible d'obtenir les commentaires des dirigeants de Treco, relativement à l'entente intervenue et des perspectives de relance.

Enthousiasme

Il va sans dire que cette transaction a semé l'enthousiasme hier

à Victoriaville, tant au sein des milieux d'affaires que chez les travailleurs. Ces derniers, pour la plupart en chômage depuis plus de six mois, ont subi les affres de la situation à plusieurs niveaux, puisque dans cette petite ville ouvrière, l'industrie du meuble, c'est véritablement l'épine dorsale de l'économie.

Par exemple, le journal local déplore cette semaine la mise en vente de quelque 260 maisons, type familial. Par ailleurs, le conseil municipal a aussi annoncé plusieurs coupures à son budget, retardant ainsi plusieurs mesures sociales.

La faillite, en août dernier, de tout le complexe de Victoriaville, marquait la fin d'une entreprise familiale depuis longtemps reconnue comme chef de file au Canada. Tous les membres de la famille Arcand, le père et trois fils, ont maintenant quitté le complexe de Victoriaville.

Problème majeur

Le défi que les nouveaux acquéreurs doivent maintenant relever se situe surtout au niveau de la conception de meubles, comme l'ont d'ailleurs souligné les experts présents au mini-sommet

économique tenu dans les Bois-Francs, il y a quelques semaines. La famille Arcand avait d'ailleurs mis l'accent au dernier tournant de son activité, sur ce point important, vital, qui permet une rivalité plus agressive avec les voisins du Sud.

L'industrie du meuble à Victoriaville peut par ailleurs compter sur la présence d'une école hautement spécialisée, unique en son genre au Québec, pour la formation des travailleurs.

L'Ecole du meuble et du bois ouvré est d'ailleurs une initiative de la famille Arcand.

Fortune Magazine soutient que le PQ vise délibérément la crise économique

(D'après UPI et PC) — Dans son numéro d'octobre, la revue d'affaires américaine «Fortune Magazine» soulève la possibilité que le gouvernement du Parti québécois favorise de propos délibérés une crise économique au Québec, afin de réaliser les changements politiques radicaux qu'il préconise.

Le magazine, qui sera mis en vente lundi, souligne que les craintes inspirées par la sécession éventuelle du Québec ont provoqué un exode massif hors de la province, non seulement de personnes, mais d'entreprises et de capitaux. Selon Fortune, le premier ministre Lévesque, qui n'ignore pas les conséquences économiques possibles de la séparation du Québec, pourrait chercher à provoquer sans attendre la commotion qu'une telle politique ne pourrait manquer d'entraîner.

«Il est toujours plus facile de faire accepter aux électeurs des changements politiques radicaux dans une période de difficultés économiques, précise-t-on, et les changements politiques radicaux constituent l'objectif premier de Lévesque et de ses conseillers.»

Le premier ministre Lévesque semble persuadé, poursuit la revue, que le Québec trouvera des bailleurs de fonds et des marchés à l'extérieur du Canada s'il s'en sépare, mais il n'est aucunement

certain que les investisseurs américains, allemands ou japonais soient disposés à placer des fonds dans un Québec indépendant. Quant à un geste d'encouragement de la France, il se pourrait qu'il se limite au prêt d'une toile venant du Louvre.

Fisher

De son côté, le vice-président exécutif du Conseil de l'unité canadienne, M. John Fisher, soutient que le premier ministre qué-

bécois, M. René Lévesque, utilise délibérément la guerre psychologique contre le Canada anglais.

Selon M. Fisher, le chef péquiste tente de provoquer la colère des anglophones au point où ils ne pourraient que lancer: «Laissons-les aller, nous n'en avons pas besoin.»

S'adressant à un auditoire du Women's Canadian Club, il a affirmé que les Canadiens de langue anglaise devraient continuer à

faire preuve de fair play et de compréhension envers les citoyens du Québec et devraient aider à la création de solutions au problème de l'unité.

Pour M. Fisher, le référendum sur le séparatisme pourrait facilement être blaisé en faveur du Parti québécois.

Il a soutenu que M. Lévesque devrait établir une dictature pour rendre viable un gouvernement québécois indépendant.

Tourisme

Mini-sommet et Livre vert

QUÉBEC (PC) — Un autre mini-sommet, dans le secteur touristique celui-là, aura lieu au début de l'an prochain et, par la suite, un Livre vert sera rendu public par le gouvernement québécois, qui est à la recherche de solutions dans ce secteur malade de l'économie.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre du Tourisme, Yves Duhaime, au terme de la première réunion tenue par les membres nouvellement choisis au Conseil du tourisme.

Tous s'entendent pour affirmer que l'industrie touristique

québécoise affiche un net recul ces dernières années et l'une des causes du malaise diagnostiqué par M. Duhaime serait que le tourisme coûte trop cher dans la Belle Province.

Sans s'empêtrer dans les statistiques, il a toutefois relevé que le déficit canadien s'élevait à \$1,2 milliard l'an passé, chiffre que l'on a atteint cette année vers la mi-juin. Le déficit pourrait donc se chiffrer à \$1,8 milliard à la fin de 1977.

Guide touristique

De leur côté, les grands de l'in-

dustrie touristique, en plus d'exiger la tenue d'un mini-sommet qu'ils auront obtenu en janvier ou février prochain, voudraient que l'on allège leur fardeau fiscal.

Mais M. Duhaime là-dessus est très circonspect, se contentant d'observer qu'il discutera de cette possibilité prochainement avec son collègue aux Finances, Jacques Parizeau.

Il découle finalement de la réunion du comité du tourisme que le gouvernement se mettra à l'œuvre pour publier un guide touristique unique.

en bref

Les militaires mieux payés

OTTAWA (PC) — Des milliers de militaires canadiens ont appris hier du ministre de la Défense nationale, M. Barney Danson, que leur solde serait augmentée.

Dans un communiqué, le ministre explique qu'à compter du 1er octobre, les membres des Forces canadiennes jusqu'au rang de lieutenant-colonel toucheront des augmentations de salaires de sept pour cent en moyenne.

Les colonels toucheront des hausses de traitement atteignant en moyenne cinq pour cent et rétroactive au 1er avril de cette année.

Les brigadiers généraux et les grades plus élevés ont touché leur dernière augmentation en avril.

Les hausses annoncées sont conformes aux directives de la Commission pour la lutte contre l'inflation et sont comparables aux augmentations accordées aux autres fonctionnaires fédéraux dans la fonction publique fédérale.

Le crime organisé trop florissant

TORONTO (PC) — Le solliciteur général Francis Fox, a déclaré hier à la Canadian Police Association, en congrès, que ses membres n'ont pas lutté efficacement contre le crime organisé qui coûte très cher à la société canadienne et menace de la détruire.

Le Canadian Intelligence Service Canada (CISC), représentant divers corps de police pour combattre le crime organisé, a été la victime de rivalité et de jalousies internes et n'a pas accompli sa tâche. Mais on réorganise cet organisme.

Quant à la GRC, ses relations avec les autres corps policiers s'établiront d'égal à égal. M. Fox a signalé que la GRC s'est occupée en 1975 de fraudes de toute sorte au montant total de \$250 millions; les bookmakers illégaux de Toronto encaissent des revenus bruts de \$150 millions par année; les usuriers de Montréal touchent des intérêts excessifs de \$100 millions; le commerce de l'héroïne est la plus grande industrie d'une province qu'il ne nomme pas, amassant environ \$255 millions par année.

Selon le solliciteur général, moins de 1,000 personnes-clé sont impliquées dans le crime organisé au Canada.

Diefenbaker impénitent

VOCTORIA (PC) — Impénitent, M. John Diefenbaker a attaqué une fois de plus hier le leader du Parti progressiste-conservateur. Sans mentionner une seule fois le nom de M. Joe Clark, l'ex-premier ministre n'en a pas moins blâmé son parti pour ne pas avoir de politique clairement établie sur l'unité canadienne.

S'adressant aux membres de l'Association of Canadian Clubs, M. Diefenbaker a dit qu'il ne pouvait pas représenter le point de vue de son parti sur la question, puisqu'il «ne savait pas exactement ce qu'il était.»

Judi, M. Robert Stanfield, qui a remplacé M. Diefenbaker à la direction du parti, lui avait demandé de cesser ses attaques contre M. Joe Clark.

M. Diefenbaker avait aussitôt déclaré qu'il ne ferait aucun commentaire «tant que l'épouse de M. Stanfield serait aussi malade.»

Abbott déçu

OTTAWA (PC) — M. Tony Abbott a déclaré que le premier ministre Trudeau l'avait assuré que ce n'était pas parce qu'il avait fait du mauvais travail au ministère de la Consommation qu'il l'avait affecté au ministère moins important des Petites entreprises.

Dans une interview, M. Abbott a reconnu qu'il avait été déçu de sa nomination, à la suite du dernier remaniement ministériel, mais qu'il commençait maintenant à se plaire à son nouveau poste.

«J'ai été un peu déçu, a-t-il dit, parce qu'on m'enlevait la chance de poursuivre un travail que je n'avais pas encore terminé. Mais il ne comprend pas encore aujourd'hui pourquoi on change si souvent de ministre à la Consommation. Son successeur, M. Warren Allmand, en est le 8e titulaire en neuf ans.

Il est vrai, a-t-il fait remarquer, que c'est l'un des postes les plus difficiles du cabinet.

Incident malodorant

HALIFAX (PC) — Une vieille dame de langue anglaise a fait voir hier à la Commission sur l'unité canadienne ce qu'elle pensait de la Charte du français au Québec.

Pendant qu'un représentant de la communauté grecque de Halifax lisait un mémoire, elle s'est approchée des coprésidents Jean-Luc Pélissier et John Roberts et a déposé un paquet sous leur nez, en disant qu'ils obligeaient les enfants à avaler la loi québécoise sur la langue française.

Dans le paquet se trouvaient des excréments enveloppés dans du papier hygiénique. On a fait expulser la femme, sans l'appréhender, mais on a aussitôt demandé à la police de renforcer les mesures de sécurité au University of King's College, où se tiennent les audiences de la commission.

avis légaux • appels d'offres • soumissions

• ENCAN •

D'ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION

mardi le 27 septembre 1977 à 10h00 a.m.
pour le compte de

EDMOND LECLERC ET FILS LTÉE

Sainte-Anne-des-Monts, Québec

BÉTON PROVINCIAL LTÉE

Maïane, Québec

LACROIX LUMBER LTÉE

Carleton, Québec

ET AUTRES

ENDROIT: Mont-Joli, Québec

route 132 est

Plus haut enchérisseur • Sans minimum • Sans réserve

Tracteurs sur chenilles - CAT D9, D8, D7, D6C,
KOMATSU D85, INTERNATIONAL HARVESTER TD25
ALLIS-CHALMERS HD16, JOHN DEERE 450

Chargeurs sur roues - CAT 98B, 966C, TEREX 72, 81,
HOUGH 70, CASE 680.

Chargeurs sur chenilles - KOMATSU D75, INTERNA-
TIONAL HARVESTER 500D.

Excavateurs hydrauliques JOHN DEERE 690A, PO-
CLAIN SC150 et SC120

Niveleuses - CAT 14C et 212

Équipements divers: Pelles à câbles, équipement à
concassage, compresseurs à air 600 et 900 pi cu.,

chargeurs élévateurs, compacteurs, équipements à
ciment.

Équipements à neige: Souffleuses et charnues, camions
à benne, fardiers 50 à 60 tonnes, camions et remor-
ques.

NELSON INTERNATIONAL LTÉE

6060 North Central Expressway, Dallas, Texas, Tél.: (214) 692-0892

NELSON INTERNATIONAL

Bow Valley, Esquire 2

205, 5th Avenue, South West, Calgary, Alberta

Tél.: (403) 264-6631

NELSON INTERNATIONAL

2525, Havre-des-Lies, Suite 306B

Chomedey, Laval, Québec

Tél.: (514) 688-9542

APPEL D'OFFRES

Dans l'office de:
CARAVANE VAL-BAR INC.
ST-LOUIS DE BLANDFORD
CITE ARTHABASKA, QUE.

Une banque à charte, en vertu des pouvoirs que lui confère l'article 88 de la Loi sur les Banques, et Canada Trust Company, fiduciaire en vertu d'un acte de fiducie exécuté par Caravane Val-Bar Inc., dont la garantie créée par ledit acte est devenue exécutoire, font appel à des offres, par l'entremise de leur agent, pour la vente des biens ci-après décrits en bloc ou en lots séparés.

DESCRIPTION DES BIENS	VALEUR AU COÛT
LOT #1 Bâtisse, située à St-Louis de Blandford près de la route #20, mesurant 600' x 125' utilisée pour la fabrication de tentes-roulottes, roulottes de voyage, maisons-mobiles et maisons sectionnelles, érigée sur un terrain d'une superficie totale d'environ 610,000 pi. car.	\$797,915
LOT #2 Machinerie et équipement servant à la fabrication de tentes-roulottes, roulottes de voyage, maisons-mobiles et maisons sectionnelles	255,588
LOT #3 Mobilier et équipement de bureau	38,157
LOT #4 Matériel roulant	78,109
LOT #5 Vis, boulons, clous, clampes	27,259
LOT #6 Matériel électrique 12-110-220 volts, incluant fils, pièces, plinthes, etc.	26,246
LOT #7 Accessoires et pièces de plomberie	8,908
LOT #8 Ameublement et appareils électroménagers	56,880
LOT #9 Panneaux de préfini, bois d'épinette et de pin et matériel d'isolation	89,998
LOT #10 Matériel utilisé dans la confection de coussins et de rideaux	47,221
LOT #11 Accessoires de maisons-mobiles et de maisons sectionnelles comprenant toile d'aluminium, portes et fenêtres	65,552
LOT #12 Accessoires et pièces de roulottes et tentes-roulottes	39,980
LOT #13 Moulures de bois, d'aluminium et de vinyle	48,347
LOT #14 Essieux, pneus, feuilles et barres d'acier	25,205
LOT #15 Peinture et revêtement de toiture	16,962
LOT #16 Lot d'articles divers (portes, cadres de fenêtres, etc.)	29,819
VALEUR TOTALE:	\$1,652,146

Les offres, accompagnées d'un dépôt de 15%, devront parvenir au bureau de l'agent avant 15h., le 13 octobre 1977.

Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement la valeur attribuée à chaque lot.

Les offres doivent être scellées et porter au recto de l'enveloppe la mention, lisiblement écrite, «OFFRE — CARAVANE VAL-BAR INC.».

INSPECTION
L'inspecteur des biens pourra être fait à la place d'affaires de la compagnie à St-Louis de Blandford, le 5 octobre 1977, entre 10h. et 17h., sur rendez-vous avec l'agent.

Des copies de l'inventaire pourront être obtenues au bureau de l'agent, sur demande au préalable, ou sur les lieux lors de l'inspection, aux frais de la personne intéressée.

CONDITIONS ET RÉSERVES
Le détail des conditions et réserves ne rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau de l'agent ou lors de l'inspection. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir copie.

MERCURE, BELVAU & ASSOCIÉS

Agent

880 Chemin Ste-Foy

Suite 970

Québec

G1S 2J2

Tél.: (418) 688-8140

ENCAN

DE MOBILIER ET ACCESSOIRES

MÉNAGERS EN BON ÉTAT

LUNDI, LE 26 SEPTEMBRE 1977 À 9 H 30

Assortiment de meubles, accessoires décoratifs et appareils électriques pour salon, salle à manger et chambre à coucher, vitres, cuisines, bureaux, etc., mobiliers complets et meubles d'appoint, tels meubles de salle à manger en noyer, 9 morceaux — Accroche-croquis en pin et autres — Banc à dossier, garni de tissu rayé, style français — Réfrigérateur à 2 portes — Table à occupants en noyer — Piano, en noyer et blanc — Pupilles pour enfant — Canotiers, lampes, argenture, tableaux, lanternes, miroirs, boîtes de vaisselle, de livres et d'objets divers, etc.

EXPOSITION: Samedi, le 25 septembre 1977

de 9 h 30 à 17 h

et juste avant la vente le lundi.

FRASER BROS. LTD.

Encans hebdomadaires:

6010, rue Devonshire, Angle Ferrier Tél.: 342-0050

(Encans, évènements et liquidations depuis 1880)

Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, Ministère des Travaux Publics, Chambre 266, 2ème étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, Terminus Postal, Québec G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, chambre 266, 2ème étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, G1K 4K2, sur versement du dépôt exigible.

SERVICES

Appel d'offres 772-177P — Service d'entretien intérieur et extérieur, Terminus Postal, 300 St-Paul, Québec.

On peut aussi consulter le devis au ministère des Travaux Publics à Montréal, ainsi qu'aux bureaux de poste de 300 St-Paul; 105 St-Pierre et 3 rue Buade, Québec.

Date limite: le vendredi 14 octobre 1977
Dépôt: \$50.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Léon St-Arnaud,
Agent des Finances et de l'Administration
District de Québec

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de:

U-TURN FASHIONS INC.

1231 et 1235 ouest, rue Ste-Catherine et les centres commerciaux Les Terrasses et Ville d'Anjou, Montréal, Qué.

M. SAMUEL DRUKER, C.A., syndic, recevra à son bureau au plus tard à 16h le jeudi 29 septembre 1977, des soumissions sous pli fermé pour l'acquisition en lots séparés ou en bloc des biens ci-après. Toutefois, les soumissions en bloc devraient mentionner séparément les montants offerts pour chacun des lots nos 3 et 4.

Lot no 1 Marchandise au 1235 o., rue Ste-Catherine, comprenant du prêt-à-porter pour dames, valeur marchande à l'inventaire de	\$53,762
Lot no 2 Agencement de magasin au 1231 et au 1235 ouest, rue Ste-Catherine	\$8,416
Lot no 3 Marchandise au centre commercial de Ville d'Anjou, comprenant du prêt-à-porter pour dames, valeur marchande à l'inventaire	\$12,592
Lot no 4 Agencement de magasin au centre commercial Ville d'Anjou	\$3,400
Lot no 5 Marchandise se trouvant à "Les Terrasses" au 705 ouest, rue Ste-Catherine, comprenant du prêt-à-porter pour dames, valeur marchande à l'inventaire de	\$12,573

1. Les soumissions, sous pli fermé, doivent porter sur l'enveloppe la mention:

"U-TURN FASHIONS INC."

2. Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé pour le 20% du montant de l'offre qui sera retourné en cas de refus de la soumission. Tout soumissionnaire qui retirait son offre, en tout temps, avant d'avoir reçu notification d'acceptation ou de refus ainsi que tout soumissionnaire retenu qui ne compléterait pas l'opération de vente dans les cinq jours, perdrait son dépôt à titre de dédit.

3. L'on ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des soumissions.

4. Toutes taxes exigibles, payables en sus.

5. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu au bureau du syndic à 16h le jeudi 29 septembre 1977.

6. L'on peut inspecter les biens aux adresses indiquées ci-dessus, le lundi 26 septembre 1977, de 10h à 16h.

BUREAUX DE:

DRUKER, SILVERMAN & CO.

4333 ouest, rue Ste-Catherine

Suite 201, Montréal, Qué.

Tél.: 935-8501

Le syndic

SAMUEL DRUKER, C.A.

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire des faillites suivantes:

MICHEL BOUDREAU, 10, Parc des Maisons Mobiles, Rang Nord, Ste-Victoire, Cité de Richelieu, P.Q.

WALTER LEFRANÇOIS, Parc des Maisons Mobiles, Rang Nord, Ste-Victoire, Cité de Richelieu, P.Q.

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'à mardi, le 11 octobre 1977, à 14 heures pour l'achat des actifs ci-après mentionnés:

FAILLITE MICHEL BOUDREAU
Maison mobile P.M.C. 74 avec tapis et meubles.

Dimension 12' x 62'. VALEUR \$10,000.00

FAILLITE WALTER LEFRANÇOIS
Maison mobile P.M.C. 75 avec tapis et certains meubles.

Dimension 12' x 64'. VALEUR \$9,500.00

INSPECTION DES ACTIFS

Les actifs pourront être examinés lundi, le 3 octobre 1977, entre 13-30 heures et 16-30 heures en s'adressant au Parc des Maisons Mobiles, Rang Nord, Ste-Victoire, Cité de Richelieu.

CONDITIONS DE VENTE

A — Seules les enveloppes scellées portant la mention «MICHEL BOUDREAU» ou «WALTER LEFRANÇOIS» seront considérées;

B — Un dépôt de 15% à titre d'arrhes, par chèque visé ou mandat, devra accompagner chaque soumission, le solde devenant dû et exigible sur acceptation ou à tels termes acceptables au syndic et aux inspecteurs. Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission n'est pas acceptée;

C — Tout soumissionnaire qui retire sa soumission verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts;

D — Le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts, s'il ne conclut pas la vente;

E — Le syndic et les inspecteurs se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions;

F — Les soumissions seront acceptées en assumant que l'acquéreur aura examiné l'actif et aucune garantie, sous quelque forme que ce soit, ne peut être fournie, le tout devant être vérifié par l'acquéreur;

G — Toutes taxes découlant de la vente de l'actif seront à la charge de l'acquéreur en plus du prix d'achat;

H — L'acquéreur devra prendre livraison des maisons mobiles dans les quinze jours suivant l'adjudication.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes mardi, le 11 octobre 1977 à 14-00 heures, au bureau du syndic soussigné. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS:

Communiquer avec le syndic.

Date de St-Hyacinthe, ce vingt-deuxième jour de septembre 1977.

LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm. A.

Syndic.

BUREAU

1905, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.

Tél.: 774-4300

Ligne directe Montréal: 866-5213.

APPEL D'OFFRES

PROJET: Ecole polyvalente française, secteur Vimont-Auteuil

PROPRIÉTAIRE: Commission scolaire des Mille-Îles
2275, Honoré-Mercier, Ste-Rose, Laval
H7L 2T1 Tél.: 625-6951

ARCHITECTES: Aylotte & Bergeron, architectes
875 est, rue Fleury, suite 101
Montréal, P.Q. H2C 1P3 Tél.: 388-6924

INGÉNIEURS EN STRUCTURE: Leclair, Riel, Dionne
3461 Gouin est,
Montréal, P.Q. H1H 1B2 Tél.: 325-1280

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE & ÉLECTRICITÉ: Libairon, Roy & Associés,
10,772 rue Lajeunesse
Montréal, P.Q. H3L 2E8 Tél.: 387-7167

SONDAGES: Betonsol Inc.
1955 Montney
Laval, P.Q. H7L 3T6
Tél.: 334-1177

SERVICES EXTERIEURS (AMÉNAGEMENTS): Dupuis, Morin, Routhier
3333 Chemin du Souvenir
Laval, P.Q. H7V 1X1
Tél.: 332-3730

SERVICES ALIMENTAIRES: Jacques Beauchemin & Ass.
1478 ouest, Ste-Catherine
Montréal, P.Q. H2L 2J1
Tél.: 921-7249

LABORATOIRES ATELIER: Dubreuil, Jeannotte
230 est, H-Bourassa
Montréal, P.Q. H3L 1B8
Tél.: 382-2834

Commission scolaire des Mille-Îles propriétaire demande des soumissions pour la construction de l'école polyvalente française, secteur Vimont-Auteuil, à Laval, Québec.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt de (\$100.00) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions. Tous ces documents seront disponibles à compter de 15 heures, lundi le 26 septembre 1977, au bureau du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de \$556,000.00 cinq cent cinquante-six mille dollars à l'ordre du propriétaire. La Commission scolaire des Mille-Îles ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur des services de l'équipement

BERNARD BELANGER,

ingénieur

Saint-Laurent,

le 23 septembre 1977

CONSTRUCTION DE DÉFENSE

(1951) LIMITE

PROJET: Mégastructure aménagement de la base

(Lot: 29) BFC St-Jean (Québec)

Dossier: SJ 552 80

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, (heure avancée de l'EST) le mercredi 2 novembre 1977 des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal, St-Jean ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre service des plans à l'adresse ci-dessous. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limite.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

W. J. Mullock, secrétaire

6e étage, Edifice Canif

225, rue Metcalfe

Ottawa (Ontario)

KIA 0K3

CITÉ DE DORVAL

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sous enveloppes scellées seront reçues jusqu'à 16-00 heures le 3 octobre 1977, à l'Hôtel de Ville, Bureau du Greffier, 60, avenue Martin, Dorval, pour être ouvertes à la première séance du Conseil qui aura cette date, laquelle assemblée sera tenue à l'adresse susdite.

Ces soumissions sont pour la fourniture de:

Un (1) souffleur automobile

30000 GVW

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada, fait à l'ordre de la Cité de Dorval, pour une somme équivalente à 5% du total de la soumission présentée.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules prescrites que l'on pourra se procurer à compter de maintenant aux Travaux Publics, 660, boulevard Bouchard, Dorval.

La Cité de Dorval ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions, et se réserve le droit de les rejeter toutes et/ou en demander de nouvelles si elle le juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Le greffier

Marcel Gauthier

60, avenue Martin

Cité de Dorval

MACHINE À BOULES

"PINBALL"

Liquidation

POUR: • Chalet — maison

• Salle de jeux — bar

121, Montée-de-Liesse

Face entrepôt Simpson

Du lundi au jeudi de 11h a.m. à 8h p.m.

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: **LA NOURRITURE BARIBO (1975) LTÉE**, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires au 965, rue Principale, Granby,

avis légaux • appels d'offres • soumissions

LIQUIDATION

7/8" x 4" x 8" #2	chacun	\$6.95
2 x 3 x 96"	morceau à	40¢
2 x 4 x 92"	morceau à	58¢
2 x 4 x 84"	morceau à	48¢

DANSEREAU & POIRIER LTÉE
c/o Gilles Bureau Ltée
2690 boul. Laurentien, Saint-Laurent
Tél. 334-2020

BOIS DE CONSTRUCTION

F.A.B. à nos entrepôts

SPECIAL
PLYWOOD
3/4" x 4" x 8"
à
\$8.95
la feuille

Tél. 334-2020

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de: **LES RENOVATIONS RECENT LTÉE**,
corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires au 4134 est, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.
AVIS est par les présentes donné que LES RENOVATIONS RECENT LTÉE, a fait une cession de ses biens en date du 12 septembre 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3ème jour d'octobre 1977 à 11:00 heures a.m., au Bureau du Secrétaire Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.
Date de Montréal, ce 21ème jour de septembre 1977.

PAUL RAINVILLE, syndic

Bureau de: **PAUL RAINVILLE**, syndic,
484 rue McGill, suite 43,
Montréal, Qué., H2Y 2H2
Tél. 866-4391.

AVIS LÉGALE

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'Article 26 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (S.L.C., 1964, Chapitre 275) que la garantie créée par l'Acte de Fiducie consenti par J. YVES COUTURE INC. maintenant connue sous le nom de "INDUSTRIES MILTON INC.", en faveur de COMPAGNIE DE FIDUCIE PRET ET REVENU, maintenant connue sous le nom de FIDUCIE PRET ET REVENU, devant Me Bernard Trudel, notaire, en date du 15 avril 1972, enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Sherford, sous le numéro 204062, en date du 28 avril 1972, est devenue exécutoire.
Montréal, ce 20ème jour de septembre 1977.

GERARD BLAIS, c.a.,
Agent de la Compagnie
FIDUCIE PRET ET REVENU
en sa qualité de Fiduciaire pour
le détenteur d'obligations
de **INDUSTRIES MILTON INC.**

Bureau de: **BLAIS, HUARD, VERDIER & ASSOCIES**,
1 Place Ville Marie,
Suite 2240,
Montréal, Qué.
H3B 3M4

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LACHINE
APPEL D'OFFRES
GENRE:
ASSURANCE INCENDIE

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise de dix dollars (\$10.00) (chèque ou mandat) à l'ordre de la Cité de Lachine est requise pour obtenir les documents de soumission. Ce montant sera remboursable sur remise des documents dans les trente (30) jours suivant la date d'ouverture des soumissions.
Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: \$100.00.
Clôture des soumissions: 17:00 heures, mardi le 11 octobre 1977.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du gérant, à l'hôtel de ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine.

DONAT BRAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

VENTE PAR VOIE DE SOUMISSION

Dans l'affaire de la faillite de:
LAITERIE MODERNE DE BERTHERVILLE LTÉE
581 Montcalm, Berthierville, Qué.

Des soumissions sont demandées pour l'actif ci-après décrit, lequel peut être vendu en bloc ou par lot.

DESCRIPTION DE L'ACTIF	Coûtant	Évaluée
Lot 1 - MARCHANDISE	\$ 1,055.00	\$ 9,238.00
a) Produits d'entretien et liqueur		
b) Produits d'emballage		
Lot 2 - a) MACHINERIE		\$ 68,625.00
b) EQUIPEMENT		\$ 7,816.00
Lot 3 - MOBILIER DE BUREAU		\$ 1,614.00
Lot 4 - MATERIEL ROULANT		
a) Dodge 1970 C-700 (boîte réfrigérée 8' x 16')	\$ 3,000.00	
b) Ford 1973 - 750 (réservoir 2000 gallons)	\$ 4,000.00	
c) Remorque Fruehauf 1966 - 8' x 40' (système de réfrigération et chauffeferre au gaz)	\$ 4,000.00	
d) Remorque Cancar 1962 - 8' x 40' (système de réfrigération et chauffeferre au gaz)	\$ 4,000.00	
Lot 5 - IMMEUBLE		
Situé au 581 rue Montcalm, Berthierville, Qué.		
Terrain: superficie approx. 22,000 p.c.		
Bâtisse: Blocs de ciment sur base de béton comprenant bureaux, chambre froide, usine de pasteurisation, département de chaufferie et d'électricité et deuxième étage servant aux employés, département d'électricité avec réservoir à glace pour refroidir le lait.		
Garage: A l'arrière, 42' x 20' de profondeur	\$ 100,000.00	
Coût: \$182,000	\$203,348.00	

Note: Tous les actifs, lots 1 à 5 inclusivement, sont sujets à une charge flottante en vertu d'un acte de fiducie jumelée avec une hypothèque affectant l'immeuble et un nantissement commercial affectant la majeure partie de la machinerie et de l'équipement, le tout pour un montant total de \$100,298.15. Également, certaines pièces d'équipement sont sujettes à des charges pour un total de \$3,268.84.

Les soumissions doivent être envoyées au bureau du syndic ci-après mentionné, lequel les recevra jusqu'à 11:00 heures de l'avant-midi, le 4e jour d'octobre 1977. Lesdites soumissions doivent être scellées et doivent porter sur l'enveloppe, lisiblement inscrit, "Soumission Laiterie Moderne de Berthierville Ltée".

Les soumissionnaires sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue au bureau du syndic à 11:00 heures de l'avant-midi, le 4e jour d'octobre 1977. Le but de cette assemblée est d'ouvrir et d'annoncer toutes les soumissions reçues.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE A TOUS LES SOUMISSIONNAIRES

- 1) Que les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente au moins 15% du montant de la soumission.
- 2) Que le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée.
- 3) Que le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis dont il est question au paragraphe (6) de l'article 109 des Règles régissant la faillite.

AVIS EST DE PLUS DONNE A TOUS LES ADJUDICATAIRES
Que le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.

INSPECTION DE L'ACTIF

Les biens mentionnés aux lots numérotés de 1 à 5 se trouvent au 581 rue Montcalm, Berthierville, Qué. Lesdits lieux seront ouverts pour l'inspection de l'actif en question, le 27e de septembre 1977 entre MIDI et 7:00 heures p.m.

Des copies de l'inventaire pourront être obtenues au bureau du syndic sur demande au préalable ou sur les lieux lors de l'inspection, aux frais de la personne intéressée.

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente de ces éléments d'actif pourront être obtenus au bureau du syndic ou sur les lieux lors de l'inspection des actifs. Ces conditions et réserves font partie intégrante de la demande de soumission.

ARMAND GAGNON
Syndic de l'actif de
LAITERIE MODERNE DE BERTHERVILLE LTÉE

Perron, Fafard, Gagnon, Bertrand & Associés

1400 Tour de la Bourse
Montréal H4Z 1G1
Tél. (514) 879-1385

ENCAN PUBLIC FAILLITE

PLUS DE \$750,000 D'EQUIPEMENT

ENCAN PUBLIC GEANT DE 3 JOURS

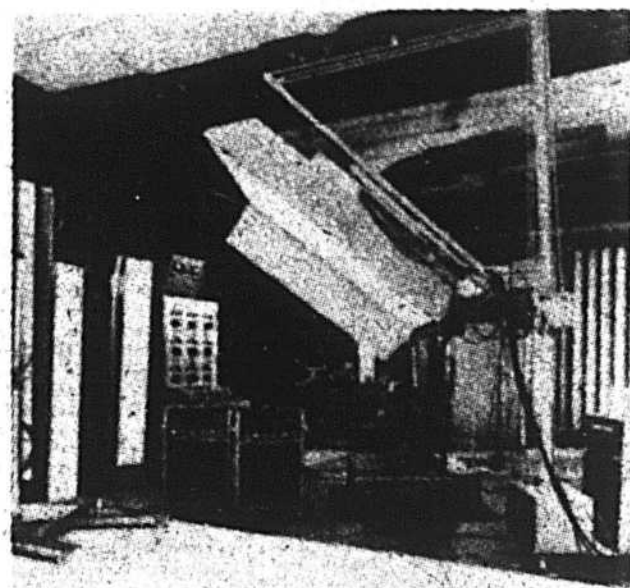
Dans l'affaire de la faillite de:
ARNOTT & ROGERS LTÉE
(maintenant en faillite)
(Richier & Associés, Agent)
(Morley B. Miller, Syndic)

Principalement pour notre compte et/ou celui d'autres parties

MARDI 27, MERCREDI 28 & JEUDI 29 SEPTEMBRE 1977
à 10:30 A.M., sur les lieux mêmes

AU

460, Ste-Catherine ouest, Mtl au 7e étage



EQUIPEMENT DE STUDIO
AGRANDISSEURS
LENTILLES
EQUIPEMENT D'AUDIO
VISUEL
EQUIPEMENT DE BUREAU
LUMIERE & LAMPES A PROJECTEURS
AMEUBLEMENT DE CUISINE
EQUIPEMENT DE LABORATOIRE
CAMERAS & EQUIPEMENT
CAMERAS
PRODUITS CHIMIQUES & FILMS
MENUISERIE
NETTOYEUR
DIVERS

1ère journée: équipement de studio, équipement de laboratoire, agrandisseurs, caméras & équipement, lentilles & divers.

2ème journée: équipement de studio, caméras, caméras & équipement, équipement d'audio-visuel, équipement de laboratoire, produits chimiques & films, divers.

3ème journée: équipement de bureau, menuiserie, lumière & lampes à projecteurs, nettoyeur, ameublement de cuisine.

PREMIERE JOURNEE

EQUIPEMENT DE STUDIO
4 Magnaflex Electronic flash unit canon 5000 — Magnaflex 1000, mounting luminizing, Press-Seal industrial product — Art-O-Graph, Mod. 44, av./piéd au mur — im-primé contact Ektar av./piéd (ass.) — éliminateur de statique power unit Kodak — Seary MF6 Slide mounting press, Mod III (projecteur à diapositives) 40 x 24, 8 x 10 — Mijpa Majestic ass. — découpeuses manuelles ass. — flashs électroniques av./piéd — etc. etc. etc.

EQUIPEMENT DE LABORATOIRE
«Krona K-Matic» — machine à développer en couleur Mod. CP42-E-K-3-2 av./piéd — Fix Mod. K3820 — panneaux à contrôle Mod. APW78 — indicateurs à niveau 3 unités — Mod. à développer noir & blanc Mod. BW5262 — panneaux à contrôle APWPC — indicateurs à niveau, liquide — «PAKO» — Réservoirs de 50 gal. Hydro-Mixer av./piéd & molar — réservoirs de 50 gal. — sécheuses Mod. 26 — coasseuses de papiers élec. 2" x 12" — machine à retoucher Adams 11054 — Projecteurs de table ass. — pompes filtres à couleur Mod. 230, 7000 — indicateur de contrôle à air — cadrons à gaz Lekt — thermostat Photoguard ass. — cadrons éléc. Gorkab ass. — chauffeuses éléc. ass. — etc. etc. etc.

AGRANDISSEURS
Omega 4 x 5, D-2 av./piéd & compocon Schneider 150mm — F5.6 Wollensak 75mm 4.5 comp. 14.5/135 — Coeser & Saltzman 8 x 10, Ser. h140-46 av./piéd sur roues — Semman Omega Mod. h88, Ser. h133909 av./piéd & compocon Kodak — Kodak Ysaron 90mm f4.5 Ser. h5246719 — Besseler av./arrière 4 x 5, piéd, cadran éléc. & agrandisseur Kodak, Ektron 135mm F 4.5 — imprimeuse contact automatique Janaco, Ser. A230, Mod. SA3 — mod. à développer Ilford 1502, Ser. 2A5209 — filtres d'agrandisseur ass. — etc. etc. etc.

CAMERAS & EQUIPEMENTS
Caméras ass. — Hasselblad Mod. 5000 — Carl Zeiss 80 mm av./lentilles D19 35mm Leica — Bush verascop F40 — Ilford 700 — etc. Caméras professionnelles ass. — caméras à graphique av./arrière 4 x 5 — caméras à graphique Kodak 4 x 5 — presseur Linco 15 x 7 — visionneuse Comba av./arrière 5 x 7 back view caméra 3 x 10 Desodorant av./élargisseur à grande dimension Ektron, 250mm, F6.3, lentille sur piéd éléc. — Accessoires de flashs à caméras ass. — flashs portatifs ass. — porte-flashs ass. — Singer Grafex — etc. accessoires de caméras — 5 x 5 réducteur, 5/8 x 5/8 base — cadron Time-Q-Unit ass. — etc. etc. etc.

LENTILLES
Lentilles de caméras ass. — telle que Nippon Nikkor Q Auto Wollensak, Agrandisseur Raptor — Schneider Dursi — Vivitar Auto 2X Custom Tele Converter — etc. etc. Lentilles de caméras professionnelles ass. — telle que Schneider Super Angulon — Bors — Apocrona Arta — Voigtländer Apo Lanthar — Goerz etc. Lentilles d'agrandisseurs ass. — telle que Rodenstock — Omegaron — Wollensak — Schneider — Kodak Ekta — Cooke Process Anginon — Planatagon — etc. etc. etc.

DIVERS
Papiers à sécher Colomont de grandeur ass. — «Polar» filtres super life ass. — lot de négatifs Streifenschen — volues en aluminium — portraits de grandeur ass. — lot de peintures — filtres — soupapes ass. — quant. de tables à dessin — papiers de couleur pour arrière — plan — écrans ass. — lot de mottes en cuir — extincteurs — coffres-forts — etc. etc. etc.

DEUXIEME JOURNEE

EQUIPEMENT DE STUDIO
3 Magnaflex Electronic flash unit type canon 5000, Ser. #1175438 — flashs Strobe électroniques mod. SF10,000 joules av./piéd Mod. SAS — Lumière rhéostat unit pour Magnaflex av./reflector à diffusion carré 14x14 et piéd sur roues — piéd de caméras «Saltzman» Strobe électronique mod. FF, 5000 joules — triépiés de grandeur ass. — réflecteurs de grandeur ass. — lot de boîtes de 8 outlets spider — piles en bois — postes-papiers pour arrière-plan — «Studio Modeling» flood light av./piéd 1000 watts — «Sun Spot» flood light av./piéd 250 Watts — Spot light av./piéd 750 Watts — etc. etc. etc.

CAMERAS
caméras à vue lointain, arrière 8 x 10 av./piéd — arrière 4 x 5, 5 x 7 av./piéd Kodak 305mm F4.8 (lentilles) — caméras à vue Comba 8 x 10 av./piéd — élargisseur couleur Dursi — caméras ass. «Fairchild» K-20 — etc. etc. etc.

EQUIPEMENT DE CAMERAS
Lentilles 14" Ekta 16, 3 Ser. Et 124K — lentilles Schneider Kreuznach tele Xenar 500mm F5.5 Ser. #4502598 av./cosier — lentilles 19" Aral Wll ser. — 821307 — lentilles 13" Taylor & Taylor Process Ser. SE-V — lentilles Emig marko — supports de films de grandeur ass. — etc. etc. etc.

EQUIPEMENT D'AUDIO VISUEL
amplificateur transistor McMartin Mod L5252A Ser. h211488, 2 morceaux, Audio Visual Dynamic Ltd. — Bell & Howell, projecteur à films 16mm, Mod. 556, Ser. h22808, puissance du son automatique av./lentilles 1.5 — projecteur de diapositives Etographic Kodak, Ser. h2957366 (Audio Visual Dynamics Ltd.) — Proj. à diapos. Graflex Singer av./écran Mod. 8805, Ser. h01101 — caméras de films 16mm Bolex av./cosier en aluminium Hg Reflex — haut-parleurs — etc. etc. etc.

EQUIPEMENT DE LABORATOIRE
Lektro Mitrogen Burns Control — analyseur couleur Macbeth — Densitometer couleur Kodak — cadran à densité — Densicon — laveuse Pakolux Print — sécheuse Kodakman, Pak 26 — équipement de photos Pako-matic — plots pour contrôler la température — etc. etc. etc.

PRODUITS CHIMIQUES & FILMS
Nettoyeur de système de fixateur Y-322 — agent de moulage Y-93 — films couleurs Pakoflex anti-statique concentrés — Nettoyeur de fixateur rapide Kodak, solution B — etc. — films ass. «Polaroid» Kodak etc. — papiers à photographie — écrans en tissu — graphiques de films professionnels — papiers Polycrystal — films pour reproduction en couleur — films intensificateurs Ektachrome — papiers de projection positive — films Ektachrome — feuilles de diffusion — eau purificatrice dans la poudre enveloppée des sacs de plastique — développeur liquide — neutralisateur — bandes contre Kodak — Kodak Tri-X-PAN ass. — batteries pour flash — lot d'appareils Ektachrome de grande vitesse, grandeur ass. — etc. etc. etc.

EQUIPEMENT DIVERS
Aménagement de rayons en métal de grandeur ass. — cabinets ass., 2 portes, de grandeur ass. — tables de fer — av./monture de métal-fer à vapeur, «Sunbeam & Philips» (app. ménager) — extincteur à eau — 500 ver. de tapis ass. — papiers d'arrière-plan — feuille de carton, d'arboriste, de masonite, etc. — miroirs de grand. ass. — outils — cadres — tête de lit en métal etc. etc. etc.



TROISIEME JOURNEE

EQUIPEMENT DE BUREAU
Quantité de bureaux ass. «excelsior» métal, en «L», moderne de réception, cristaux — en noyer — humidificateur — radios & stéréos — quantité de chaises «pivotante», av./bras, chromé, av./monture en bois, en cuir, de stéro — machine à calculer de marque Hideo, Mod. 12139, Commodore Underwood, Victor, etc. — Doryltes électrique à manivelle de marque IBM, Focal, Underwood, etc. — système d'intercom — lampes ass. — candélabres ass. — plantes naturelles — filtres ass. — coffres-forts — machine à comptabilité F 6200 Burroughs av./programme — tables à café — etc. etc. etc.

MENUISERIE
balayouse commerciale Rockwell — créneau électrique — ensemble de lanches ass. — perforatrices électriques ass. — tournevis — table pour scier Rockwell av./lames ass. — scabieuses verticales av./piéd en métal — scie Boeser Jig av./piéd en acier, ajustable, moteur électrique — perforatrice à pression General Pedestal av./piéd et moteur — quantité de clous — etc. etc. etc.

LUMIERES & LAMPES A PROJECTEUR
quantité de lumières ass. — 40-60-75-100-250-500-1000-1200-2000 Watts — lumières bleues ass. — lumières à éclairage — lampes fluorescentes ass. — quantité de projecteur ass. — P.F. 810.650 Philips — S.V.C. 1000W Sylvania — B.E.C. 150W G.E., Sylvania etc. etc. etc.

NETTOYEUR
nettoyeurs de vitres ass. — papiers essuie-tout ass. — nettoyeurs Heavy Duty — Remowax — balayouse Electrolux — balais à franges ass. — savons ass. — etc. etc. etc.

AMEUBLEMENTS DE CUISINE
Gne. Elec. fourneau à encastrer, portes double, Mod. 59, Ser. hAD42942 — comptoir 40 x 60 portable — chaises de cuisine av./base en métal & chromé, dossiers & siège en plastique — table en arboriste 30 x 30 av./base en métal — réfrigérateur McLary — lot de vaisselle ass. — etc. etc. etc.

INSPECTION

LUNDI, LE 26 SEPTEMBRE 1977

de 10:00 A.M. à 8:00 P.M.

Vous pouvez vous procurer un catalogue détaillé au 149, av. Beaumont, Mtl.

CONDITIONS: Dépôt de 25% comptant, balance par chèque certifié ou comptant selon les conditions annoncées le matin de la vente.

VENTE DIRIGEE

PAR

VENTES

TRANS CANADA INC.

encanteurs — LIQUIDATEURS

272-3195 — 272-9133

VILLE DE BROSSARD
AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSION

La Ville de Brossard demande des soumissions pour les travaux d'éclairage de courts de tennis suivant les exigences des plans et du cahier des charges préparés par les ingénieurs conseil Martineau, Vallée et Ass. Inc. (brossard, Brossard, Lussier et Ass. Inc., 100, boul. Holland-Thomas, Longueuil, Qué.).

Une copie des plans du cahier des charges ainsi que la formule de soumission pourra être obtenue au bureau de l'ingénieur, en dépôt en argent ou sous forme de chèque certifié d'un montant de vingt-cinq dollars (\$25.00). Cette somme sera remboursable sur retour des dits documents dans les 10 jours suivant l'ouverture des soumissions, aux soumissionnaires ayant présenté une soumission en bonne et due forme dans les délais prescrits.

Les soumissions seront reçues au Bureau des Soumissions, Déposées du Québec jusqu'au 11ème jour d'octobre 1977, jusqu'à 14:00 heures.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte et payable à la Ville de Brossard, pour un montant au moins égal à 5% du montant total de la soumission.

La Ville de Brossard ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans en courir aucune obligation, ni aucune frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Mme Marie-Paul Daoust
Greffier
3275, rue Lapinière,
Ville Brossard, Qué.

No 700-11-000178-774

Dans l'affaire de la faillite de: **TENELUX LIMITED**, corporation et incorporée d'après la loi de la province de Québec, constituée selon la loi et ayant sa principale place d'affaires dans la ville de Brossard, district de Terrebonne, province de Québec, au 1, 29e Avenue.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

AVIS est par les présentes donné que Tenelux Limited, la ville de Brossard, district de Terrebonne, province de Québec, a fait cession de ses biens le 14e jour de septembre 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4e jour d'octobre 1977, à 10:30 heures au bureau du Secrétaire officiel, 10 est, rue Notre-Dame, 1er étage, Montréal, Québec.

DATE à Montréal, ce 15e jour de septembre 1977.

ANDRÉ GIROUX, syndic
Bureau de: **COOPERS & LYBRAND**, 630 ouest, boul. Dorchester, suite 2654, Montréal, Québec, H3B 1W6 866-6331

APPEL D'OFFRES

A) Sol à cheminer

B) Fourniture et transport d'environ 2,500 tonnes de splé type «Gros Grains».

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à M. Gabriel Legault, greffier de la Ville de Pierrefonds, seront reçues jusqu'à 11 heures, jeudi le 13 octobre 1977, pour être ouvertes immédiatement.

Seules seront considérées les soumissions préparées, sur les formules fournies par la Ville de Pierrefonds. Vous pouvez vous procurer ces formules au bureau de l'acheteur, au 14150 chemin boul. Gouin, Pierrefonds.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et de toute obligation, ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

Lionel Chabot
Acheteur

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de: **PAUL CHARPENTIER — CAMIONNEUR BEATRICE SCHNICK CHARPENTIER — MENAGERIE**

4201, BOUL. ROBERT, APP. 5, MONTREAL, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que les débiteurs susdits ont fait une cession de leurs biens le 4e jour de septembre 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6e jour du mois d'octobre 1977, à 11:30 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, 10 Est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

DATE de Granby, ce 21e jour du mois de septembre 1977.

PHILIPPE A. JOLIN, C.A.
SYNDIC

THE MONTREAL CHILDREN'S HOSPITAL
DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR SERVICE DE GARDIENNAGE

L'Hôpital Montréal Children's demande des soumissions pour fournir le service de gardiennage aux établissements situés à 2300 rue Tupper et 230 rue Charron, Montréal, Québec.

Les Agences de sécurité désirant soumissionner doivent se procurer les documents de soumissions en s'adressant au bureau du Directeur des Services Auxiliaires, 2300 rue Tupper, Montréal, suite 1D-169, à partir du 26 septembre 1977.

Les soumissionnaires devront faire parvenir leur soumission à la même adresse avant mercredi le 12 octobre 1977, à 11:00 heures, heure locale. Les soumissions seront déposées dans des enveloppes cachetées portant l'inscription «Service de Gardiennage».

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Les soumissionnaires doivent inclure un chèque certifié au montant de \$5,000 comme garantie de soumission.

Marcel Myre, Ing.
Directeur des Services Auxiliaires

N'hésitez plus LES PETITES ANNONCES 285-7111